

Défis, priorités et réformes au Mali : Ce qu'en pensent les maliens, selon Mali-Mètre

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2020

748

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali

D'anciens Députés pleurnichards et revanchards



OCLEI : Les Ambassadeurs de l'Union Européenne apportent leur soutien



Le Chef d'Etat-major Général des Armées françaises dans nos murs : Galvaniser la troupe et aplanir les différends avec Bamako



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP

Une	Mali : D'anciens Députés pleurnichards et revanchards	P.4
Brèves	Cérémonie funèbre de deux casques bleus : 9 décembre 2020 10 décembre 1990 – 10 décembre 2020 : Le CNID-Association a 30 ans Partenariat : Signature du protocole de partenariat entre le MJS et trois ONG turques Le secrétaire général du comité syndical des mines de Syama : " La SOMISY est une entreprise criminelle qui suce le sang des Maliens" Conseil National de Transition : A quoi joue l'imam Oumarou Diarra ? Visite de terrain : Le DGGN dans le secteur 4 de l'opération Maliko13 Koutiala : Caravane de sensibilisation sur la corruption et les tracasseries routières B2gold : Deux prix pour ses actions en faveur du développement durable	P.11 P.11 P.12 P.12 P.13 P.13 P.13
Actualité	OCLEI : Les Ambassadeurs de l'Union Européenne apportent leur soutien Journée Internationale de la Lutte Contre La Corruption : Mobiliser les pouvoirs publics et la société en faveur de la lutte contre l'enrichissement illicite Grève des administrateurs civils : L'État dos au mur	P.18 P.19 P.21
Politique	Le Chef d'Etat-major Général des Armées françaises dans nos murs : Galvaniser la troupe et aplanir les différends avec Bamako Défis, priorités et réformes au Mali : Ce qu'en pensent les maliens, selon Mali-Mètre Transition et la sécurité : Aly Baldé, Président du Comité BRDM de Niono livre ses impressions Mali : Retour à la case départ ? Modibo Sidibé, ancien premier ministre à propos de la transition : « On ne voit que les nominations seulement, cela n'est pas possible et nous le refusons » Lancement d'un tract à Yélimané : Les populations demandent la démission de l'ancien député Mahamadou Hawa Gassama du CNT	P.23 P.24 P.26 P.28 P.29 P.31
Culture & société	Auteur du livre « Les sentiers du service public » : Les conseils pratiques de l'ancien premier ministre Modibo Keita	P.32
International	Info ou intox ? Mourant, le Guide suprême de l'Iran aurait transféré le pouvoir à son fils. Gouvernance et lutte contre la corruption en RCI : "Les indicateurs dans notre pays ont été améliorés de manière significative", soutient le premier ministre Hamed Bakayoko Affaire 200 milliards GNF : Le ministre du Budget parle des 43 milliards destinés à l'Enseignement technique Décès de VGE : Xi Jinping salue un président qui "aimait la culture chinoise"	P.35 P.36 P.37 P.38
Sport	Tournoi UFOA U17 : Aura lieu, n'aura pas lieu !	P.39

P.11



P.21



P.29



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Mali : D'anciens Députés pleurnichards et revanchards

Plus de trois mois après la chute du Président Ibrahim Boubacar Keïta, IBK, et la dissolution de l'Assemblée nationale du Mali, les anciens Députés de la 6ème législature sont toujours inconsolables. Ces anciens Honorables ont encore de la peine à accepter leur sort définitivement scellé par la fin d'un régime que des millions de Maliens ont combattu autant pour la mauvaise gouvernance et le système de corruption qu'il avait instaurés depuis des années que pour son incapacité à restaurer la sécurité et l'unité sur l'étendue du territoire national. A la faveur d'un point de presse daté du mercredi, 9 décembre 2020, les anciens Députés réclament leur entrée dans le Conseil National de la Transition en tant que représentants légaux des populations. A défaut, ils menacent d'entreprendre des actions citoyennes pour rentrer dans ce qu'ils appellent leur « droit ». Ce sont donc

d'anciens Députés pleurnichards et en même temps revanchards qui refusent d'accepter que le Mali a définitivement tourné la page IBK. Rappelant le premier point de presse, le 14 septembre 2020, au cours duquel ils ont condamné ce qu'ils appellent le « coup d'état » du 18 août 2020, et « la dissolution illégale » du parlement, les Députés affirment cependant leur « bonne volonté d'accompagner la transition ». Dans le second point de presse du 9 décembre 2020, les Députés mettent l'accent sur « le rôle important que peut (sic) jouer les élus du peuple en cette période très difficile » pour le Mali. Ils soulignent également que « sans le parlement avec les élus, le Mali ne sera plus représenté dans les instances régionales, sous régionales et internationales » et que « le Conseil National de la Transition proposé dans la charte de la transition ne peut en aucun cas remplacer l'Assemblée nationale

sur le plan sous régional, régional et international ». Le point de presse du 9 décembre 2020 est catégorique : « la poursuite du processus des réformes politiques et institutionnelles suivant les recommandations du Dialogue National Inclusif et des journées de Concertations Nationales ne peuvent être effectives sans le vote des lois à l'Assemblée nationale ».

On le voit, les anciens Députés prennent acte du départ d'IBK (même s'ils le condamnent), affirment vouloir accompagner la Transition (même si par ailleurs celle-ci prévoit le remplacement de l'Assemblée nationale par le Conseil de la Transition). Tout le monde a compris que les anciens Députés refusent tout simplement d'être mis à l'écart du pouvoir. Et pour cela, comprenant qu'ils ne peuvent nullement renverser le cours de l'Histoire, ils revendiquent ni plus ni moins la prise « en compte des députés de la 6ème législature dans le CNT » au motif (juste celui-ci) que « toutes les circonscriptions du Mali » n'y siègent pas, en reprenant le « décret de nomination des membres du CNT en incluant au nombre des 121 membres les 147 députés » de l'ancienne Assemblée nationale.



Les députés de la 6ème législature sont conscients que la restauration de l'Assemblée nationale sous le régime d'IBK est impossible. Mais ils ont du mal à accepter d'être mis à l'écart de la Transition. On aurait compris, et on aurait pour cela du respect pour eux, s'ils combattaient le pouvoir militaire et revendiquaient la restauration de l'ancien régime. Mais ils n'ont cure d'IBK. Tout ce qu'ils désirent c'est leur participation au pouvoir, quel qu'il soit, avec les avantages qui vont avec. C'est cela qui rend immorale leur revendication. Mais l'histoire politique du Mali nous a appris depuis longtemps qu'en politique il n'y a pas de dignité qui vaille. Si la classe politique malienne est totalement corrompue, c'est parce que beaucoup de politiciens sont prêts à vendre leur âme au diable pour occuper quelque poste de responsabilité. Le Peuple dont ils se réclament est la dernière de leurs préoccupations surtout quand les élections sont passées.

Après avoir épuisé toutes les voies de recours, les anciens Députés veulent désormais se battre dans la rue. Et pour cela ils se font menaçants. Ainsi le point de presse est clair : « Les autorités de la transition doivent rectifier le tir », c'est-à-dire accepter de faire entrer les ex-Députés au CNT. Sinon « nous nous arrogeons le droit de mener des actions à Bamako et dans toutes les circonscriptions électorales pour revendiquer des droits du Peuple Malien

en exigeant d'être associés de façon inclusive aux grands défis que le Peuple Malien attend pour un Mali uni, solidaire avec des institutions fortes », conclut le point de presse dont le texte n'est pas signé. Au-delà de la phraseologie démagogique contenue dans cette conclusion du point de presse des anciens Députés, on remarque que ceux qui, il y a peu, dénonçaient la volonté du Peuple de faire partir IBK et son régime par la rue, se préparent à en faire de même sans le Peuple. Ils ont parfaitement raison d'écrire que « Le ridicule ne tue pas dans ce pays » mais oublie de mentionner que c'est à cause de politiciens qui,

comme eux, veulent enchaîner le Peuple malien dont ils se réclament. Certes la Transition malienne est partie sur de fausses bases et elle a besoin de convaincre plus d'un Malien qu'elle travaille pour l'émergence du Mali nouveau, « Mali kura ». Cependant la fin du régime d'IBK est une chose acquise et personne ne pourra plus jamais le restaurer sous quelque forme que ce soit. Le Peuple du Mali veille à cela, « Debout sur les remparts », face à d'anciens Députés pleurnichards et revanchards.

■ Diala Thiény Konaté



YERI Bocoum



#YBC/YB

Le CNSP doit comprendre que les mêmes causes produisent les mêmes effets. S'il ne fait pas attention, le PEUPLE se mobilisera contre lui, et, comme le régime mangeocrate précédent, il sera jeté dans les poubelles de l'histoire. On ne doit pas jouer avec l'intelligence d'un PEUPLE. Si les militaires du CNSP pensent, parce qu'ils possèdent des armes, que le peuple restera silencieux et passif, ils se trompent. Le peuple est invincible. Le CNSP doit redescendre sur terre et se soucier plus du sort du peuple que d'individus avides de pouvoir et de deniers de l'Etat.

Ibrahima kébé Tamaguidé

Commissaire principal de l'association politique Faso kanu.



Paul Diarra



Actualité || Rencontre du ministre de la Jeunesse et des Sports avec les jeunes du Programme « Different Leaders Fellow»

Un adage dit " il vaut mieux agir trop rapidement qu'attendre trop longtemps", c'est dans cette dynamique que le ministre de la Jeunesse et des Sports M. Mossa Ag ATTAHER a rencontré ce jeudi 10 décembre 2020, les jeunes du Programme "Different Leaders Fellow". À seulement 5 jours après leur première rencontre. Pour rappel, le dimanche 6 décembre passé, le ministre Ag ATTAHER avait rencontré les 20 jeunes leaders bénéficiaires du programme de renforcement de capacité "Different Leaders Fellow" dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de l'égalité des chances. Ce projet soutenu par Timbuktu Institut et l'Ambassade de la France au Mali initie les jeunes aux questions d'égalité des chances. Ce jeudi, les jeunes sont venus lui présenter, la feuille de route du programme "Different Leaders Fellow" sur les 12 mois à venir. Cette année, le projet se déroulera au tour de deux grands domaines, no-

tamment la Culture et le Sport d'une part et l'Entrepreneuriat-Employabilité d'autre part.

Le ministre Ag réaffirme son engagement pour accompagner les jeunes leaders bénéficiaires du programme pour que cette formation soit utile et impactée. Il a également demandé aux jeunes de proposer un représentant de leur organisation qui prendra part à la préparation du prochain forum de la Jeunesse.

C.COM / MJS



Média A



REMISE DE MOTOS AUX FORCES DE SÉCURITÉ RENFORCER DAVANTAGE LEUR RÉACTIVITÉ

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Modibo KONÉ a procédé cet après-midi à la remise de 30 motos aux Forces de Sécurité. Renforcer la capacité opérationnelle des Forces de Sécurité en ces moments où les populations ont besoin d'être rassurées sur leur sécurité, tel est l'objectif du Ministre Modibo KONÉ. Des acquisitions qui en appellent d'autres, à coup sûr.



Insécurité au Mali

Tentative de braquage au niveau de BOA SIÈGE aux environs de 4 heures du 10/12/2020 par deux bandits. Ça a été déjoué par la garde nationale, l'élément a tiré sur l'un des bandits qui a été blessé par balle à la cuisse et l'autre a été arrêté par le commissariat de la police du 14ème arrondissement, le blessé a été secouru par la protection civile.



Gouvernement du Mali

Actualité du Ministère de l'Économie et des Finances du Mali

| #4eSession et dernière session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (#UEMOA)

Le ministre de l'Économie et des Finance Monsieur Alousséni SANOU a pris part à la 4ème session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (#UEMOA), sous la présidence du ministre de l'économie et des finances du Togo. M. Sani YAYA, président en exercice du Conseil.

C'était ce jeudi 10 décembre 2020, au siège de la BCEAO-Mali par visioconférence. Il avait à ses côtés Monsieur Harouna NIANG ministre de l'industrie, du commerce et des investissements, qui l'a rejoint pendant les travaux.

Cette session se tient dans un contexte marqué par la #COVID_19 qui a bouleversé, à l'instar de toutes les zones économiques et monétaires du monde, les équilibres socio-économiques des pays membre de l'UEMOA.

À l'entame de cette session, le président du Conseil a salué les appuis apportés aux Etats par la Commission de l'UEMOA, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (#BCEAO), de la Banque Ouest Africaine de Développement (#BOAD) et le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés financiers (#CREPMF) pour faire face à la pandémie.

Lors de cette session, les ministres ont examiné et échangé sur plusieurs rapports au titre de la Commission de l'UEMOA, de la BCEAO, de la BOAD et CREPMF. Le communiqué final, qui sanctionnera les



travaux de cette dernière session de l'année, sera diffusé à la fin des travaux.



Radio Guintan



Autonomisation des femmes en Commune V
200 femmes formées en savonnerie grâce à l'appui financier de Baba Nadio

La Cérémonie de remise des attestations aux femmes bénéficiaires de cette formation a eu lieu, le samedi 5 février, à Kabalan Coura. C'est dans une atmosphère conviviale que les femmes ont reçu tour à tour les parchemins témoignant de leur formation en savonnerie, en présence des membres du Club de soutien aux actions de Baba Nadio.

A cette occasion, l'homme politique et promoteur d'École a exprimé sa satisfaction pour la qualité des connaissances acquises par les femmes durant la période de formation. Il soulignera avoir répondu à la sollicitation des femmes de financer leur projet. Et de réaffirmer son engagement pour le développement de sa commune à travers des activités citoyennes. C'est dans cette dynamique que 200 jeunes, admis au DEF, reçoivent actuellement des formations en informatique.

Une initiative saluée à juste titre par les bénéficiaires de cette formation, qui contribuera à leur autonomisation à travers des activités génératrices de revenus.

AHD Radio Guintan



Jeune Afrique



Jeanine Mabunda n'est plus la présidente de l'Assemblée nationale congolaise. Les députés ont majoritairement voté en faveur de sa destitution. C'est une première victoire pour Félix Tshise-keidi qui a annoncé la rupture de l'alliance avec son prédécesseur Joseph Kabila.



Le président congolais compte sur ses bonnes relations avec ses homologues guinéen et bissau-guinéen pour tenter d'apaiser leurs profonds différends.



Élu président du Comité national de la transition le 5 décembre, le colonel Malick Diaw a troqué sa tenue militaire contre un boubou. Il devra user de ses talents de négociateur pour diriger cet organe clé, dont la composition est déjà contestée par une partie de la classe politique.



Ibou SY



#Côte d'Ivoire : Les États-Unis viennent de lancer une alerte rouge à la vigilance maximale en cette fin d'an-

née en Côte d'Ivoire. Selon les renseignements, il existe de fortes probabilités que des terroristes jettent leur dévolu funeste sur des endroits fréquentés par la communauté expatriée occidentale. Afrik Mag

Info: juste vous informer que le voleur de cette moto a été arrêté par la brigade de recherche (Police) de Ségou. Merci



Temple Éducatif



15 CITATIONS POSITIVES SUR L'ÉCHEC ET LA DIFFICULTÉ

1. L'échec est seulement l'opportunité de recommencer d'une façon plus intelligente.
Henry Ford
2. Il n'y a qu'une façon d'échouer, c'est d'abandonner avant d'avoir réussi.
Georges Clemenceau
3. Vous n'avez rien à craindre car l'échec est impossible. Vous ne pouvez qu'apprendre, évoluer et devenir meilleur que vous ne l'avez jamais été.
Hal Elrod
4. Appréciez d'échouer, et apprenez de l'échec, car on n'apprend rien de ses succès.
James Dyson
5. Si vous vivez un moment difficile, ne blâmez pas la vie. Vous êtes juste en train de devenir plus fort.
Gandhi
6. Au milieu de toute difficulté se trouve cachée une opportunité.
Albert Einstein
7. L'échec est l'épice qui donne sa saveur au succès.
Truman Capote
8. On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin.

Johann Wolfgang von Goethe

9. Il n'y a pas de réussites faciles ni d'échecs définitifs.

Marcel Proust

10. Le succès dans la vie arrive non pas en jouant les bonnes cartes mais plutôt en étant capable de jouer les mauvaises cartes de la bonne manière.

Joshua Dool

11. Faites confiance à votre instinct. Il vaut mieux que vos erreurs soient les vôtres plutôt que celles de quelqu'un d'autre.

Michaël Aguilar

12. Le succès, c'est d'aller d'échec en échec sans perdre son enthousiasme.

Winston Churchill

13. Derrière chaque homme de succès, il y a plusieurs années d'insuccès.

Bob Brown

14. Je n'ai pas échoué. J'ai simplement trouvé 10 000 façons de ne pas y arriver.

Thomas Edison

15. Tu te fais renverser, tu te lèves, tu t'essuies et tu retournes au travail.

Barack Obama

Salman Farissi

Entrepreneur 3.0



Bacary Camara

Mairie du district de Bamako

Dans quelques jours, le conseil du district procédera à l'élection du nouveau 1er adjoint au Maire.

Le processus de désignation de ce nouveau titulaire en remplacement de feu Harimakan pourrait vite raviver de nouvelles secousses telluriques à la mairie de la CV, une arène divisée depuis plusieurs mois entre pro-Ouattara et anti-Ouattara, maire de la CV Conséquence regrettable de ce délitement du conseil : 21 conseillers n'ont plus de signatures depuis plusieurs mois.

C'est dans cette ambiance délétère, pourrie et de surchauffe permanente que le conseil communal de la CV(45 membres) doit en principe se réunir très prochainement pour désigner le nouveau conseiller du



district élu à la majorité, au cours du vote à bulletins secrets organisé à cette fin.

Mais attention ! Ce nouveau « promu » ne sera pas aussitôt le 1er adjoint, en lieu et place de feu Harimakan Keita. C'est au conseil du district- sous la diligence- du Maire Adama Sangaré de procéder à au vote du nouveau titulaire choisi parmi les prétendants au fauteuil élu. C'est une élection ouverte à tous les élus membres du conseil du district, dominé par les conseillers des Abeilles, une formation dont est issue le maire lui-même.

Pour la petite histoire, feu Harimakan Keita a été élu en Avril 2009, sous les couleurs du RPM en CV, dont il fut par ailleurs le premier secrétaire général de la section. Au cours de cette élection le parti avait obtenu cinq conseillers. Une alliance Adema-RPM-MPR avait pris les rênes de la mairie, dirigée alors par Boubacar Ba dit Bill.

B.CAMARA/Le phénix



Bouba Fané

Kaou Djim tu vas démissionner de force, ta coalition avec Ben Kattrra ne va pas te sauver Les cercles et les villes qui n'ont pas de représentant dans le CNT vont couper tout rapport avec les autorités de la transition bientôt.

Les anciens députés sont aussi plus que jamais engagés, toutes les circonscriptions vont s'engager. Bientôt les ex députés descendront dans leurs bases.

La transition a le choix entre Kaou Djim et autres ou de démissionner par force



72ème anniversaire de la Journée internationale des droits de l'homme

Reconstruire en mieux :
défendons les droits de l'homme.



La journée internationale des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre, en commémoration de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 1948. Le thème de la célébration de cette année sera : « Reconstruire en mieux : défendons les droits de l'homme ».

Cette année, le thème de la Journée internationale des droits de l'homme est lié à la pandémie de COVID-19, et reflète le besoin de reconstruire en mieux en veillant à ce que les droits de l'homme soient au centre des efforts de relance. A cet effet, le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a pour ambition de placer les droits de l'homme au cœur du processus de reconstruction du monde dans lequel nous vivons.

La MINUSMA, à travers sa Division des droits de l'homme et de la protection, réalise une campagne de sensibilisation sur la promotion des droits de l'homme qui sera effectuée à travers des émissions diffusées par Radio Mikado et rediffusées au niveau des radios locales dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka, Kidal et Bamako.

En raison de la situation sanitaire liée au coronavirus, des activités initialement prévues la semaine prochaine pour célébrer la journée internationale des droits de l'homme sont reportées à une date ultérieure.

La sensibilisation se poursuit sur le site Facebook de la MINUSMA (<https://www.facebook.com/minusma/>), ainsi que sur une page spéciale dédiée à la journée internationale des droits de l'homme disponible via le lien suivant : <https://minusma.unmissions.org/journée-des-droits-de-l-homme-2020>

Division des droits de l'homme et de la Protection

Cérémonie funèbre de deux casques bleus : 9 décembre 2020



Une cérémonie funéraire a eu lieu ce 9 décembre, au Quartier général de la MINUSMA. C'était en mémoire de deux Casques bleus, l'Adjudant ACYL Abdelazize Abdoulaye du Tchad, décédé le 20 novembre 2020 à Dakar et, WO MD Abdul Halim bangladais, décédé le 24 novembre dernier à Accra, tous deux suites à des complications médicales. Pour leur rendre un dernier hommage, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh ANNADIF était présent ainsi que Son Excellence, Mme Madjimta KALZEUBE NELDIKINGAR, Ambassadrice du Tchad au Niger et au Mali et, le Général Dennis GYLLENSPORRE, le Commandant de la Force de la MINUSMA. En raison des restrictions liées à la COVID-19, seules ces quelques personnalités ont pu assister à cette cérémonie. Tous ont salué la bravoure de ces soldats qui ont fait l'ultime sacrifice au service de la paix. Le Représentant spécial et le Commandant de la Force ont également salué l'engagement de toutes et tous sur le terrain et rappelé la détermination de la Mission des Nations Unies à poursuivre la mise en œuvre de son Mandat.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique / MINUSMA

Partenariat : Signature du protocole de partenariat entre le MJS et trois ONG turques

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a signé vendredi dernier (4 décembre 2020) un protocole de partenariat avec trois ONG turques évoluant en République du Mali. Ainsi, FOSAPMA, UCIT-Mali et CANSUYU s'engagent à appuyer le ministère en adduction d'eau, forages, puits à grand diamètre et autres services humanitaires. Cette cérémonie de signature fait suite à l'accord de coopération dans les domaines de la Jeunesse et des Sports souscrit entre le Gouvernement de la République du Mali et le gouvernement de la République de Turquie signé à Bamako le 02 mars 2018. Cette collaboration est une aide capitale très attendue par la population et les services déconcentrés du département de la Jeunesse et des Sports.

Source : LE COMBAT

10 décembre 1990 – 10 décembre 2020 : Le CNID-Association a 30 ans



Il y a exactement 30 ans, des Maliens réunis au sein du CNID-Association, au péril de leur vie, ont organisé la première grande marche pour exiger la fin du parti unique et l'instauration du pluralisme démocratique au Mali. Les slogans des manifestants estimés entre trente et cinquante mille personnes étaient : « Vive la Démocratie », « Vive le multipartisme », « Un seul Peuple : Oui ; un seul parti : Non », « Non au parti unique ». J'ai eu l'honneur et le privilège, à 33 ans, de conduire cette marche.

Ces revendications paraissent banales aujourd'hui. C'est précisément cela le mérite des précurseurs qui ont su exorciser la peur du plus grand nombre de nos compatriotes, les mobiliser pour arracher, au prix du sang des martyrs, la démocratie dont tous les maliens sont aujourd'hui fiers. La flamme allumée ce 10 décembre 1990 a été maintenue et entretenue par des maliens de tous horizons regroupés au sein de nombreuses entités patriotiques.

En ce jour commémoratif, nous nous inclinons sur la mémoire des Martyrs et rendons hommage à tous ceux qui ont pris une part à ce combat pour le Mali. Certes, des rentiers de la démocratie ont dévoyé le combat pour la démocratie mené par le peuple malien. Comme hier, nous ne cesserons de les dénoncer et de les combattre jusqu'à la restauration de nos valeurs fondatrices. Nous nous y engageons avec tous les patriotes ! Bon anniversaire à tous.

Repos éternel à ceux qui nous ont quittés.

Tenons bon !

Maitre Mountaga Tall



Le secrétaire général du comité syndical des mines de Syama : " La SOMISY est une entreprise criminelle qui suce le sang des Maliens "



Ces derniers moments, les tensions montent entre la direction de la société des Mines d'or de Syama et ses employés. Le secrétaire général du comité syndical de ladite, N'Fa Doumbia était devant la presse le 9 décembre dernier, à la Bourse du Travail pour édifier l'opinion nationale sur la crise.

M. Doumbia a rappelé que le premier jour de la grève observée du 30 août au 4 septembre dernier, la direction s'est rendue chez l'inspecteur du travail de Sikasso en vue de demander son avis technique pour la mise en chômage technique d'environ 110 employés. Notamment, il s'agissait des travailleurs et de plusieurs membres du comité syndical qui avaient été mis à l'arrêt temporaire en raison de la pandémie à coronavirus. Par ailleurs, après l'échec des négociations et des tentatives de conciliations entre les parties, la direction de ladite société minière semble durcir le ton et menace de procéder aux licenciements de plus d'une centaine de travailleurs pour motif économique. Toute chose qui fait réagir le conférencier, "Ce projet de licenciements est abusif dans sa forme et dans le fond", a-t-il contredit tout en se justifiant que la direction de la SOMISY ne pourra donner aucune preuve de difficultés économiques dans les opérations actuelles des mines d'or de Syama. Pour le conférencier, il faut faciliter le retour effectif et progressif des travailleurs sur le site, instaurer le respect de la liberté syndicale et du droit de grève, s'enquérir des réalités socio-économiques des travailleurs au niveau local et interne, promouvoir le dialogue social entre les partenaires entre autres. C'est ainsi qu'il a invité les autorités en charge de la question à s'impliquer davantage pour un dénouement heureux de la crise.

Yacouba COULIBALY

Conseil National de Transition : A quoi joue l'imam Oumarou Diarra ?



Le visage du Conseil national de transition est enfin connu depuis une semaine. La liste des membres a été dévoilée avec beaucoup de surprises. Car des personnalités que personne n'attendait au CNT ont fait leur entrée dans l'organe législatif de la transition. Et tous les grands partis politiques y sont représentés, malgré eux.

En effet, la présence de certaines personnalités dans le CNT a suscité beaucoup de débats. Si le secrétaire général de la CSTM, Hamadoun Amion Guindo, et le puissant secrétaire à l'organisation du RPM, non moins ancien questeur de l'Assemblée nationale du Mali, Mamadou Diarassouba, ont pu supporter les critiques, tel n'a pas été le cas pour ce ténor du M5-RFP, Imam Oumarou Diarra. En effet, après avoir voté par procuration pour le Président élu, le Colonel Malick Diaw, l'Imam de la Place de l'Indépendance a démissionné. Selon ses propres mots : «
Faisant suite à votre décret n°2020-0239/PT-RM portant nomination des membres du Conseil national de la transition (CNT) en date du 03 décembre 2020, je viens par la présente décliner l'offre. »

L'Imam Diarra fait comme si son nom a été mis dans le décret sans son consentement. Alors que plusieurs sources indiquent que personne ne s'est retrouvé dans le CNT par hasard. Mieux, plusieurs réunions ont été tenues au préalable avec tous les potentiels membres du CNT. Et c'est sur la base des dossiers déposés au bureau du Vice-président de la transition que les consultations ont été engagées. Ceux qui ont été retenus ont tous donné leur accord avant la publication de la liste définitive. La question qu'on se pose est celle de savoir si l'Imam Diarra n'a pas su au moment des consultations et des réunions tenue très souvent à Kati que le CNT ne répond pas à ses attentes. Pourquoi a-t-il voté par procuration pour le Président Diaw ? Et Pourquoi a-t-il déposé ses dossiers et participé à des réunions préparatoires ?

En clair, l'Imam Oumarou Diarra a voulu faire de la récupération politique. Cela, en oubliant qu'il n'était pas le seul à déposer son dossier en catimini et qu'on ne peut rien cacher comme avant.

André Traoré

Source : Soleil Hebdo

Visite de terrain : Le DGGN dans le secteur 4 de l'opération Maliko



Le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, le Colonel-major Sambou Minkoro Diakité était, le mercredi 9 décembre 2020, à Koro, Bankass et Bandiagara, dans le secteur 4 de l'opération MALIKO. Objectif, encourager les troupes et les rassurer de l'accompagnement des plus hautes autorités. Il était en compagnie du Sous-Directeur des Ressources Humaines, le Chef d'Escadron Makane Coulibaly et du Commandant de la 6ème Région de Gendarmerie de Mopti, le Lieutenant-colonel Daouda Fofana.

En se soumettant à cette visite de terrain de 24 heures, le patron de la Gendarmerie nationale avait des messages importants à l'endroit des hommes. Il s'est félicité de l'esprit patriotique, de la cohésion et de la fraternité d'armes qui prévalent au sein des différentes composantes des Forces armées et de sécurité présentes sur le terrain.

Le Directeur Général les a demandés de maintenir ce dynamisme pour asseoir un climat de paix et de quiétude dans la région. Il a aussi rassuré de l'accompagnement des plus hautes autorités du pays tout en invitant les hommes à inscrire leurs actions dans le cadre du respect strict des textes de lois en vigueur. Aussi, a-t-il exhorté le personnel au raffermissement des liens de collaboration avec les populations locales pour la réussite de cette tâche de sécurisation des personnes et de leurs biens.

B2gold : Deux prix pour ses actions en faveur du développement durable

L'Association canadienne des prospecteurs et développeurs (PDAC) a annoncé le 2 décembre la liste des récipiendaires de ses distinctions annuelles en faveur des acteurs de l'industrie minière dans le monde. Au nombre des lauréats de cette édition 2021, figure le Canadien B2Gold qui a obtenu le «Sustainability Award» pour son «travail exemplaire de réinstallation et de développement communautaire avec le village de Fadougou à la mine d'or de Fekola au Mali».

La PDAC met ainsi en avant le travail réalisé pour relocaliser les villageois sur un autre site construit aux frais de la compagnie ainsi que la mise en œuvre d'un programme de formation quadriennal dénommé AFECK et destiné à fournir aux habitants, des com-

Koutiala : Caravane de sensibilisation sur la corruption et les tracasseries routières



Le Projet Mali Justice (MJP) a organisé hier (09/12/2020) à Koutiala une caravane de sensibilisation sur la corruption et les tracasseries routières. Le thème a porté sur « Tous unis contre la corruption et les tracasseries routières ».

L'objectif, selon les responsables de MJP, est de contribuer à lutter contre la corruption et les tracasseries routières ». L'activité se situe dans le cadre de la semaine de lutte contre la corruption et les tracasseries routières, indiquent les responsables de MJP.

Source : STUDIO TAMANI



pétences dans le domaine de la menuiserie, de la maçonnerie ou de la construction de panneaux solaires.

B2Gold est aussi récompensée par le Canadian Mining Journal, média canadien fondé en 1882, pour son action dans le développement communautaire et la réduction de la pollution environnementale. La société emploierait 95 % de locaux sur ces opérations et met en œuvre des solutions d'énergie renouvelable basées sur l'énergie solaire aux mines d'Otjikoto en Namibie et à la mine de Fekola. Rappelons que dans son objectif de produire 1 à 1,05 million d'onces en 2020, B2Gold est fortement soutenue par les deux opérations en question, qui ont livré 591 806 onces d'or pour les neuf premiers mois de l'année.

Source : LE COMBAT Avec Agence Ecofin

OCLEI

EN **10**
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
 - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
 - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
 - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;

- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

Adresse de l'OCLEI

BAMAHO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22
Boite Postale : E3977
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml



OCLEI : Les Ambassadeurs de l'Union Européenne apportent leur soutien

Dans le cadre de la poursuite de ses prises de contact avec ses partenaires techniques et financiers, l'OCLEI a organisé dans ses locaux une rencontre avec une délégation des Ambassadeurs des pays de l'Union Européenne.

Au lendemain de la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption, une forte délégation diplomatique, composée des Ambassadeurs de tous les États membres de l'Union Européenne, qui, selon l'Ambassadeur de l'Union Européenne, ont le soutien des États-Unis, la Canada, la Grande Bretagne, pour accompagner l'OCLEI dans sa mission de lutte contre l'enrichissement illicite.

Pour la délégation, la mise en place effective du bureau dirigé par le président Moumouni Guindo est urgent pour qu'il mène à bien sa mission de lutte contre la délinquance financière.

La mission diplomatique venue marquer son soutien total à l'OCLEI considère la lutte contre la corruption et la délinquance financière comme une priorité à soutenir. Le mandat de l'OCLEI est essentiel dans la déclaration faite par les autorités de la transition malienne qui

cite la lutte contre la corruption dans ses missions prioritaires.

Le président de l'OCLEI qui s'est réjoui de la visite des partenaires techniques et financiers de son bureau a rappelé les missions principales de l'OCLEI parmi lesquelles on note la déclaration des biens et les enquêtes. Les résultats des enquêtes sont détaillés dans un

rapport qui, après les formalités administratives sont transmis au procureur en charge du pôle économique et financier.

L'OCLEI compte sur l'accompagnement de ses partenaires, hôtes du jour dans l'accomplissement de sa mission.

■ Moctar Sow



Journée Internationale de la Lutte Contre La Corruption : Mobiliser les pouvoirs publics et la société en faveur de la lutte contre l'enrichissement illicite

A la suite des autres activités de la semaine, l'OCLEI a organisé un panel ce 10 décembre 2020 à l'endroit des hommes de culture. La cérémonie était présidée par le ministre de la refondation de l'Etat chargé des relations avec les institutions, Mamadou Mohamed Coulibaly.

La thématique de cette édition 2020 s'inscrit en droite ligne de l'article 11 paragraphe 1 de la convention des Nations Unies contre la corruption qui dispose que compte tenu de l'indépendance des magistrats et de leur rôle crucial dans la lutte contre la corruption, chaque Etat partie prend, conformément aux principes fondamentaux de son

système juridique, des mesures pour renforcer leur intégrité et prévenir les possibilités de se corrompre, sans préjudice de leur indépendance. Ces mesures peuvent comprendre des règles concernant leur comportement. Pour le président de l'Office central de lutte contre la corruption, Moumouni Guindo, le Mali a ratifié et adhère à la convention des Nations

Unies contre la corruption qui a été signée le 9 décembre 2003, à Merida (Mexique), par la résolution 58/4 du 31 octobre 2003, l'Assemblée générale de l'organisation des Nations Unies, a déclaré le 9 décembre « journée internationale de la lutte contre la corruption et faire connaître le rôle de la convention dans la lutte contre celle-ci et sa prévention ». Au Mali, par décret n° 10-624/P-RM du 26 novembre 2010, il est institué une semaine nationale de lutte contre la corruption en vue d'informer l'opinion publique sur les actions entreprises dans le cadre de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et sur le phénomène en vue de restaurer un climat de confiance entre les pouvoirs publics et les citoyens.

Aussi, dira le président de l'OCLEI Moumouni Guindo, dans la perspective d'un Mali nouveau, la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite doit avoir une place de choix dans la refondation de l'Etat. Si la corruption apparaît comme une des causes fondamentales de la crise multidimensionnelle que connaît notre pays, les initiatives en faveur des réformes pour refonder l'Etat doivent faire de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite un socle transversal à tous les secteurs de la



vie publique afin de restaurer la confiance des citoyens dans les pouvoirs publics.

En vue d'atteindre ses objectifs opérationnels, l'Oclei communique en direction du grand public et de ses cibles prioritaires. Pour cette édition 2020, un accent particulier sera mis sur la lutte contre l'enrichissement illicite en tant que l'un des piliers essentiels de la refondation. Cette semaine nationale qui s'adresse aux pouvoirs publics, aux magistrats, aux syndicats et organisations de la société civile et aux citoyens, vise les objectifs : mobiliser les pouvoirs publics et la société en faveur de la lutte contre l'enrichissement illicite ; concrétiser la lutte contre l'enrichissement illicite par l'engagement des pouvoirs publics ; renforcer la collaboration avec les magistrats dans la lutte contre l'enrichissement illicite ; informer et sensibiliser les citoyens à ne pas tolérer l'enrichissement illicite.

Aux dires du ministre de la refondation de l'Etat chargé des relations avec les institutions, Mamadou Mohamed Coulibaly, la corruption et la délinquance financière ont pris des proportions incommensurables dans notre pays, en même temps que les structures d'audit et de contrôle des finances publiques se multipliaient. Combattre un tel système, tentaculaire, est osé, car les acteurs, en plus d'être à tous les niveaux, semblent puissants et solidaires. Faut-il pour autant renoncer à la traque et la matraque ?

Aussi, a-t-il souligné, ils sont nombreux, les serveurs loyaux, à s'être retenus, ou abstenus



; ceux-là qui ont reçu par l'éducation, la conviction que le bien public est tabou et doit scrupuleusement être préservé, épargné, et ne faire l'objet d'abus ni de vol.

Mieux, il dira que la lutte contre la corruption et la délinquance financière a été un engagement et une volonté affichée par les plus hautes autorités de l'Etat du Mali, dans le but

de mettre fin à des pratiques illicites, frauduleuses voire criminelles de gains de diverses natures pour un profit personnel au détriment du trésor public et de toutes autres entités d'intérêt général. C'est ce même engagement qui a été pris par Monsieur le Président de la Transition, Bah N'Daw, pour veiller à la moralisation de la dépense publique et à la sanction irréfragable des fautes commises. « **Je vous fais l'économie des textes et dispositions pris en la matière, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) étant une matérialisation de cette volonté politique. Il est conçu et voulu comme un outil d'amélioration de la gouvernance publique auquel il revient de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte contre l'enrichissement illicite sous toutes les latitudes** », a-t-il renchéri.

L'œuvre refondatrice doit être inclusive et participative. Pour cela, il faut, entre les nouvelles autorités et les populations, de la confiance. Le citoyen doit avoir confiance aux Institutions, dont le crédit a été largement entamé.

■ Ibrahim Sanogo



Grève des administrateurs civils : L'État dos au mur

Depuis le 9 novembre 2020, la plateforme syndicale constituée par le SYNAC, le SYLMAT, le SYNTRACT et le CS-ADR observe une grève illimitée. L'arrêt de travail perturbe fortement le fonctionnement effectif des services aux usagers dans les mairies notamment, car elles font partie de « la synergie d'action syndicale ». Le mouvement, qui impacte déjà la révision annuelle des listes électorales, risque d'influencer négativement la transition, si les acteurs, qui semblent pour le moment dans une impasse, ne trouvent pas un terrain d'entente.



« L'objectif même de la grève est de nuire à l'intérêt de tous », explique le Docteur Seydou Kanté, maître-assistant et coordinateur du Master Droit du travail et de la sécurité sociale à l'USJPB. Même si cette « cessation du travail paralyse ou bloque le bon fonctionnement des services », il s'agit quand même d'un droit constitutionnel. C'est pourquoi son exercice est encadré afin d'en atténuer les effets, poursuit le Dr Kanté.

Services perturbés

Un service minimum diversement suivi selon les endroits. C'est au pas de charge que le Secrétaire général de la mairie de la Commune IV du District de Bamako exécute quelques tâches ce 3 décembre, avant d'entrer en réunion. « Juste quelques signatures », explique

M. Aboubacar Bougoudogo, pendant qu'il demande à un usager de « revenir quand la grève prendra fin ». « Cela ne fait pas partie du service minimum », se justifie-t-il. Pourtant, les mariages continuent d'être célébrés. « Cela relève des officiers d'état-civil. Mais je ne sais pas comment ils font, parce que, pour être célébré, un mariage doit d'abord être déclaré. Ce sont les agents qui font cela. Or ils sont en grève », s'étonne-t-il.

Ce cas n'est pas isolé. Et les mariages vont aussi bon train en Commune V du District de Bamako, au centre secondaire d'état-civil de Kalaban coura, où plusieurs couples ont aussi été unis ce 3 décembre. Cependant, pour les autres services, seuls 2 agents sur 8 habituellement sont à leurs postes. Les actes de naissance continuent d'être établis et les légalisations de signatures aussi.

Mais pour d'autres documents les délais sont plus longs. « D'habitude, nous établissons sur place ce certificat de non remariage, lorsque la personne se présente avec ses témoins. Mais l'agent chargé de le faire ne viendra que la semaine prochaine. Nous faisons une rotation », explique l'agent en poste.

Une situation qui inquiète cette veuve. « L'INPS nous demande de l'établir chaque année avant la fin du mois de décembre. Mais ils m'ont dit de revenir la semaine prochaine », se résigne-t-elle.

En Commune III du District de Bamako, 3 syndicats participent au mouvement. Même s'il est difficile d'établir un chiffre exact sur le suivi du débrayage, parce que « dès lors qu'une grève est déclenchée, c'est tout le monde qui participe, même ceux n'appartenant pas à un syndicat ». M. Aboubacar Sy, le Secrétaire général du Comité syndical de la mairie de la Commune III, estime que sur environ 230 agents « on peut dire que les 2/3 observent la grève ».

Par contre, il déclare que le service minimum, sur lequel « tout le monde a son idée », est diversement apprécié. En effet, alors que pour les syndicats il doit être assuré par « le maire, son secrétaire, le chauffeur et à la limite son secrétaire général », « les maires ont émis une lettre circulaire où ils ont sollicité des chefs de service et des chefs de centre pour assurer le service minimum ». Ce qui revient à assurer l'effectivité des services, selon M. Sy.

Mais la grève est suivie dans l'ensemble, malgré des disparités en fonction des centres, parce que « l'état-civil demeure le plus sollicité ». Mais, par endroits, seuls un ou deux agents l'assurent.

Bras de fer

Lancée par le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, l'opération spéciale d'enrôlement et de retrait des fiches descriptives individuelles, du 1er au 31 décembre 2020, qui a pour but de poursuivre l'enrôlement au RAVEC et celui des nouveaux majeurs, ne semble pas entraver le mouvement.

Et l'impact de la grève est « indéniable et se fait sentir partout. Qu'il s'agisse de l'État, des grévistes ou de la population », note M. Ousmane Christian Diarra, le Secrétaire général du Syndicat national des administrateurs civils

(SYNAC). « Un mouvement réellement suivi, comme l'atteste l'assemblée générale du 28 novembre, où tous les travailleurs ont demandé de continuer, quelles qu'en soient les conséquences ». L'administration serait même dans un état « de panique », affirme M. Diarra. Celle-ci aurait sollicité des enseignants pour remplacer les secrétaires généraux des mairies et demandé aux maires de recruter des bénévoles pour assurer les services d'état-civil. « Ils ont aussi demandé aux 40 militaires de rejoindre leurs postes, à défaut de se replier dans les camps. Ce n'est plus une question de civils ». Mais les effets de la grève risquent d'être encore plus durs, prévient-il. Il s'agit d'une « prolongation de la transition ».

La grève vise-t-elle alors à prendre la transition en otage ? « La transition nous a trouvés dans une dynamique. Cela fait 20 ans d'existence pour les 3 syndicats, mais seulement la deuxième grève, la preuve que nous sommes suffisamment patients, conciliants et patriotes », estime le Secrétaire général du SYNAC. Il rappelle qu'il existait entre eux et l'État un accord et que leur préavis de grève a été déposé le 17 août 2020. Lorsque l'État soutient que le budget ne peut soutenir les revendications, au

moment où elles ne dépassaient pas 6 milliards, et accorde au même moment 58 milliards aux enseignants et 17 milliards aux magistrats, « c'est la preuve que nous sommes méprisés et que nos problèmes ne sont pas pris en compte ».

Alors que les « négociations sont arrêtées depuis le 11 novembre 2020 », la plateforme syndicale a « conditionné toute reprise à l'abrogation de la nomination illégale du préfet de Niono ». « Apparemment, leur obsession c'est de nommer des préfets et sous-préfets militaires, en violation de la loi ».

Quelle issue ?

Au-delà des questions de droits et devoirs de chaque partie, « l'État est obligé de négocier », parce qu'en « réalité c'est une crise sociale », note le Dr Kanté. En effet, l'ancien régime ayant des promesses à tenir vis-à-vis de ses interlocuteurs, « le non-respect de celles-ci pourrait expliquer les frustrations », ajoute-t-il. La grève n'est que la conséquence des crises multiformes qui n'ont pas encore été gérées. Et même si son moment peut avoir été mal choisi, la satisfaction d'autres revendica-

tions peut expliquer cette radicalisation. Ce qui fait dire au Dr Kanté que la transition « n'aurait pas dû s'engager sur ce terrain ». Elle doit s'atteler à sa mission la plus urgente et viser les 4 objectifs de toute transition : sa durée ne doit pas être longue, la transparence, l'inclusivité, un projet commun auquel tout le monde adhère, et ne pas être partisane. Tout ceci afin d'aboutir à des élections « libres et transparentes », qui permettront l'adhésion des citoyens aux institutions de la République. L'État doit donc rappeler les administrateurs à la table des négociations avec des propositions concrètes, « des propositions fermes d'acceptation de leurs revendications, afin de les ramener à de meilleurs sentiments », parce « qu'elles sont légitimes ».

S'ils continuent de recevoir les « médiateurs », les syndicats de la plateforme se fixent cependant une ligne rouge. Celle de la relecture du décret de 2015 sur la nomination des préfets, afin d'éviter une impasse.

Fatoumata Maguiraga
Source : Journal du Mali

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Le Chef d'Etat-major Général des Armées françaises dans nos murs : Galvaniser la troupe et aplanir les différends avec Bamako

C'est à travers un communiqué de presse publié par l'Ambassade de France au Mali que l'information a été rendue publique le mercredi dernier. Le Général d'Armées François Lecointre, Chef d'Etat-major des Armées françaises, est attendu à Bamako aujourd'hui après une escale hier à Gao auprès de ses troupes. Plusieurs étapes sont au programme : outre la visite du théâtre d'opérations de la force Barkhane, des échanges avec les nouvelles autorités ainsi que les responsables de la MINUSMA.

Cette visite du Chef d'Etat-major des Armées françaises, le Général François Lecointre constituera la sixième depuis le début des opérations militaires Françaises au Mali. Selon le communiqué de l'Ambassade de France, cette visite était prévue de longue date, mais a dû être reportée à cause de la pandémie qui sévit actuellement dans le monde. Elle s'inscrit, officiellement, dans le cadre traditionnel des déplacements d'autorités sur les théâtres d'opérations des armées françaises, effectués à chaque fin d'année. Ce sera aussi l'occasion pour lui de faire le point sur la qualité du partenariat opérationnel entre les Forces Armées Maliennes et la force Barkhane.

Une visite dans un contexte sécuritaire tendu

La venue du Général François Lecointre intervient dans un contexte sécuritaire particulier. En effet, les trois camps des forces armées françaises situés à Gao, Kidal et Ménaka ont été les cibles de tirs de roquettes le 30 Novembre dernier. Ces attaques simultanées qui n'ont pas causé des pertes en vies humaines ont été revendiquées par AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique). Comme pour riposter, ces attaques interviennent au moment où la force Barkhane multiplie la neutralisation de terroristes dans le nord Mali. Les Forces militaires françaises qui interviennent au Mali depuis 2013, viennent en appui aux forces armées maliennes dans le but de combattre le terro-



risme. Pour venir en aide aux forces armées françaises et maliennes, la Task-force Takuba, officiellement lancée en juillet dernier (qui a pour but de conseiller, d'assister et d'accompagner au combat des unités conventionnelles de l'armée malienne dans la lutte contre les groupes armés terroristes (GAT) dans la zone des trois frontières), sera aussi au centre de la visite du Général Lecointre. Cette force à laquelle plusieurs partenaires européens participent est aujourd'hui incontournable dans la lutte contre le terrorisme au Sahel.

Qui est le Général François Lecointre ?

Le Général d'Armées François Lecointre est né le 6 février 1962 à Cherbourg. Il est marié et père de quatre enfants. Saint-Cyrien de la promotion « Général Monclar » (1984 -1987), il choisit l'arme des troupes de marine, spécialité infanterie, et poursuit sa formation à l'École d'Application de l'Infanterie à Montpel-

lier. Il sert principalement au 3e Régiment d'Infanterie de Marine à Vannes, comme chef de section de 1988 à 1991, officier adjoint puis commandant de compagnie entre 1993 et 1996, et enfin, en qualité de chef de corps de 2005 à 2007. Il sert également au 5e Régiment Interarmes d'Outre-mer à Djibouti de 1991 à 1993.

Il a connu de nombreuses expériences opérationnelles, en République Centrafricaine en 1989, lors de la Guerre du Golfe en 1991, en Somalie en 1993, au Gabon puis au Rwanda en 1994, à Sarajevo en 1995. C'est lors de cette mission effectuée sous mandat de l'ONU qu'il monte à l'assaut le 27 mai 1995 avec le Lieutenant Bruno Heluin et ses hommes pour reprendre le poste du pont de Vrbanja. Il sera projeté en Côte d'Ivoire en tant que chef de corps avec son régiment lors de l'opération Licorne à l'hiver 2006.

Breveté de l'école de guerre en 2001, il sert durant quatre ans à l'Etat-major de l'Armée de Terre, comme rédacteur des interventions du chef d'Etat-major, puis au bureau de concep-

tion des systèmes de forces. Après son temps de commandement de chef de corps, il est stagiaire au Centre des Hautes Etudes Militaires et auditeur à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale de 2007 à 2008, puis il assure la direction de la formation de la 58e session du Centre des Hautes Etudes Militaires des études. De 2009 à 2011, il sert au cabinet militaire du ministre de la Défense.

Le 1er août 2011, promu officier général, il prend la tête de la 9e Brigade d'Infanterie de Marine à Poitiers pendant deux années. Il est engagé au Mali à la tête de la première mission européenne de formation de l'armée malienne de janvier à juillet 2013. Le 1er août 2013, il retrouve l'Etat-major de l'Armée de Terre comme chargé de mission, puis aux fonctions de Sous-chef d'Etat-major « Performance-synthèse » de 2014 à 2016. Il est promu Général de Division le 1er janvier 2015. Le 1er août 2016, il occupe les fonctions de chef du cabinet militaire du Premier ministre. Il est élevé aux rang et appellation de Général de corps d'Armées le 1er mars 2017.

Le 19 juillet 2017, en Conseil des ministres, le Général de corps d'Armées Lecointre est élevé aux rang et appellation de Général d'Armées, et nommé Chef d'Etat-major des Armées à compter du 20 juillet 2017. Brevet d'études militaires supérieures, titulaire de quatre citations, le Général d'Armées François LECOINTRE est grand officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite.

Selon Emmanuel Macron, le Général François Lecointre est "un héros reconnu comme tel dans l'armée, un héros qui a su combattre, un héros qui a su libérer les soldats français, notamment en 1995 dans la guerre en Bosnie-Herzégovine où nos forces armées étaient mobilisées. Et il a su monter à l'assaut [...] à la baïonnette. C'est un officier général issu de l'armée de terre et qui dispose d'une solide expérience interarmées. C'est un militaire qui a une expérience reconnue des opérations et qui a pu, dans sa carrière, démontrer cette capacité dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui".

■ Yama DIALLO

Défis, priorités et réformes au Mali : Ce qu'en pensent les maliens, selon Mali-Mètre



Mali-Mètre a été initié à la fin de l'année 2012 dans le contexte de la crise multidimensionnelle que connaît le Mali et dont l'ampleur et la gravité menacent de déstabiliser le pays et toute la sous-région. Mali-Mètre constitue depuis un baromètre de l'opinion des Malien(ne)s sur les questions d'actualité, reflétant ainsi les besoins, préoccupations et attentes des populations. Mali-Mètre se veut un instrument de collecte d'opinions contribuant à combler le déficit de sondage d'opinion des citoyen(ne)s au Mali et pouvant offrir régulièrement des données scientifiquement élaborées, aux décideurs et leurs partenaires, aux agents de développement, chercheurs et étudiants.

En 2020, malgré un contexte difficile marqué par la pandémie de la COVID 19 et le renversement du président de la République, la Fondation Friedrich Ebert a envisagé d'organiser un sondage d'opinion spécial dédié à la transition et construit autour des questions d'actualité comme les défis et priorités du gouvernement de transition, l'implication des organisations régionales et internationales dans la gestion de la transition, la crise comme opportunité de réconciliation entre les différents segments de la société malienne, etc. L'objectif principal de cette édition spéciale est de recueillir les opinions des Maliennes et des Maliens sur l'actualité de

manière à les verser dans le débat national sur la « refondation du Mali ».

Perception des défis, priorités et réformes au Mali

Comme dans les éditions précédentes de Mali-Mètre, il a été question de savoir les défis actuels à relever au Mali et les priorités auxquelles devrait s'attaquer le gouvernement dans ses actions.

Défis au Mali

Sur la question des défis au Mali (figure 1), la réponse la plus fréquente au Mali reste la gestion de la sécurité. En effet, une proportion de 45,8% des Malien(ne)s a cité la lutte contre l'insécurité parmi les défis majeurs auxquels le Mali doit faire face. Après le problème d'insécurité, plus d'un citoyen sur trois (36,1%) voit l'amélioration du système éducatif comme second défi majeur et la lutte contre la pauvreté (27,5%) suivie de la lutte contre l'insécurité alimentaire (25,7%) comme respectivement troisièmes et quatrièmes plus grands défis. Comme défis majeurs, on retrouve aussi, l'amélioration du système sanitaire (22,7%), la lutte contre le chômage des jeunes (20,1%), la gestion du problème de

nord (17,5%) et la réconciliation nationale (14,1%).

L'analyse montre que plus de la moitié des hommes (53,1%) voit la lutte contre l'insécurité comme étant le défi majeur au Mali. Cette statistique est de 38,7% chez les femmes. Pour ces dernières, le défi majeur est l'amélioration du système éducatif (39,6%), une opinion partagée par 32,6% des hommes. Pour les hommes, le troisième défi le plus cité est la lutte contre l'insécurité alimentaire (22,1%). Même si cette modalité (lutte contre l'insécurité alimentaire) est plus fréquente chez les femmes (29,1%), elles ont préféré la lutte contre la pauvreté comme troisième (35,7%). En résumé dans l'ordre de fréquence, les trois premiers défis selon les hommes sont la lutte contre l'insécurité, l'amélioration du système éducatif et la lutte contre l'insécurité alimentaire. Pour les femmes, ces trois défis sont l'amélioration du système éducatif, la lutte contre l'insécurité et la lutte contre la pauvreté. On note qu'une bonne proportion des femmes (27,2%) voit l'amélioration du système sanitaire comme défi majeur au Mali contre 18,2% des hommes. Quant à la lutte contre le chômage, ce sont respectivement 18,1% des hommes contre 22% des femmes à la mentionner parmi les défis majeurs au Mali (figure 2).

Les résultats de l'enquête montrent quelques différences d'opinion sur les défis majeurs selon le niveau d'instruction. Pour les citoyen(ne)s ayant le niveau supérieur, les trois premiers défis sont l'amélioration du système éducatif (56,6%), la lutte contre l'insécurité (52,6%) et l'amélioration du système sanitaire (24,7%). Aussi, les personnes ayant le niveau secondaire ont-elles cité l'amélioration du système éducatif (51,8%), la lutte contre l'insécurité (45,2%) et, en troisième position, la lutte contre le chômage des jeunes (31,4%). Quant aux personnes n'ayant aucun niveau, elles ont mentionné comme défis majeurs, la lutte contre l'insécurité (46%), la lutte contre la pauvreté (32%) et la lutte contre l'insécurité alimentaire (28,2%).

On note par ailleurs que pour plus de 15% des personnes ayant le niveau supérieur, la lutte contre la mauvaise gouvernance (15,6%) et la lutte contre la corruption (15,7%) constituent des défis majeurs au Mali. Suivant les zones de résidence, la lutte contre l'insécurité constitue un défi plus important en milieu

rural (48,1%) qu'urbain (38,5%). L'aide aux agriculteurs y est aussi un défi plus grand (10,8%) qu'en ville (3,5%). Par ailleurs, certains défis paraissent plus urbains que ruraux. Il s'agit principalement de la lutte contre le chômage des jeunes (28,9% contre 17,3%) et de l'amélioration du système éducatif (47,1% contre 32,7%). Sur cette question des défis, les tendances ont été, dans l'ensemble, les mêmes par groupe d'âge. Toutefois, la lutte contre le chômage des jeunes est plus citée par les jeunes de 18-39 ans que par les autres groupes d'âge. En effet, 25% des jeunes de 18-29 ans et 21,4% de ceux de 30-39 ans ont cité la lutte contre le chômage des jeunes comme étant un défi majeur au Mali pour environ 13% des 40 ans et plus qui l'ont cité.

Priorités pour le nouveau gouvernement

Les actions immédiates à mettre en œuvre par le gouvernement pour « redresser » le Mali s'alignent sur les défis identifiés par la population. Pour deux Malien(ne)s sur cinq (39,4%), la priorité au Mali est la lutte contre l'insécurité. En plus, la résolution du problème d'éducation reste une préoccupation majeure au Mali pour 38,4% des enquêt(e)s qui y voient une priorité pour le nouveau gouvernement. Sont mentionnées aussi comme actions prioritaires pour le nouveau gouvernement, la lutte contre l'insécurité alimentaire (17,7%), la lutte contre le chômage (14,4%) et ramener la paix et la cohésion sociale (13,5%).

La comparaison des priorités par région montre que la lutte contre l'insécurité est surtout citée comme action immédiate à entreprendre dans les régions de Mopti (68,7%) et de Ségou (43,3%), mais aussi dans les régions dites du nord, notamment Gao (50,8%) et Tombouctou (39,2%). En outre, plus de la moitié des habitants de Koulikoro (51,1%), Kidal (51,8%) et Bamako (50,8%) font de la résolution du problème d'éducation la première priorité pour le nouveau gouvernement. La répartition de cette question selon le genre montre que la lutte contre l'insécurité est plus citée par les hommes (45,7%) que les femmes (33,5%) comme étant la priorité pour le nouveau gouvernement.

Par contre, plus de femmes (42,8%) ont mentionné la résolution du problème de l'éducation que les hommes (33,9%). De façon

générale, on trouve que les tendances sont les mêmes par catégories d'âge quant aux priorités. Toutefois, on observe une légère augmentation de la modalité « lutte contre l'insécurité » avec l'âge. De même, « la résolution du problème de l'éducation » est relativement plus une préoccupation des jeunes de 18-29 que des autres catégories d'âge. Par niveau d'instruction, les résultats montrent que les personnes ayant le niveau supérieur ont choisi, comme priorités pour le nouveau gouvernement après la lutte contre l'insécurité et la résolution de problème d'éducation, la lutte contre le chômage (13,7%) et la lutte contre la corruption (13,7%).

Une proportion de 12,5% de cette catégorie des personnes a aussi mentionné l'organisation d'élections transparentes comme étant une priorité au Mali. Pour les citoyen(ne)s qui n'ont aucun niveau d'instruction les deux premières priorités restent toujours la lutte contre l'insécurité et la résolution de problème de l'éducation. Aux troisième et quatrième priorités, on retrouve la lutte contre l'insécurité alimentaire (19,1%) et ramener la paix et la cohésion sociale (17,8%). On note par ailleurs que plus de la moitié (51,5%) des personnes ayant le niveau secondaire ont mentionné la résolution du problème de l'éducation comme étant la priorité au Mali. Les priorités s'alignent totalement sur les défis pour ce qui concerne les zones rurales et urbaines.

Réformes à entreprendre pour l'avenir du Mali

Il a été question de sonder les Malien(ne)s sur les réformes à mener pour l'avenir du Mali. Un quart des enquêt(e)s (24,3%) pense qu'il faut mener des réformes dans le secteur de la justice. Près d'une personne sur cinq interrogée (18,6%) recommande des réformes dans le secteur de l'éducation pour répondre à leurs préoccupations dans ce secteur. Sont aussi mentionnées comme réformes à mener pour relever le Mali, la lutte contre le banditisme (12%), la refondation de l'armée (6,9%) et le développement du secteur de la santé (6%). Par ailleurs, une bonne proportion (43,3%) des Malien(ne)s n'a pas pu formuler de propositions pour cette question.

■ Yama DIALLO

Transition et la sécurité : Aly Baldé, Président du Comité BRDM de Niono livre ses impressions

Avant de répondre aux questions très pertinentes que vous m'avez adressées, je souhaite formuler une pensée de solidarité à tous les paysans et habitants du cercle de Niono qui ont été victimes des agressions des terroristes.

Dans une vision politique mais surtout humaniste, j'estime que l'État devrait apporter non seulement la sécurité dans cette zone parmi tant d'autres mais en plus, il doit soutenir financièrement et moralement nos agriculteurs de Niono dont les champs ont été dévastés ou brûlés par des djihadistes.

Après les attaques contre les symboles de l'État, contre les Forces de défense et de sécurité, contre de paisibles populations non armées, les terroristes s'attaquent aujourd'hui aux greniers, aux champs, au bétail pour affamer les citoyens maliens. Niono est un « grenier » du Mali qui est entrain de brûlé dans un silence coupable de tous.

Par ailleurs, permettez-moi de vous remercier pour la considération que vous portez à ma modeste personne, en tant que Président du BRDM et membre de EMK /M5-RFP, qui a participé à la lutte populaire pour le départ de l'ancien régime et, pour l'avènement d'un Mali Koura, un nouveau Mali.

J'en viens maintenant à vos questions.

Quel est le nombre de postes ministériels occupé par EMK dans ce gouvernement de transition et quelle est la position de notre parti par rapport à ce point ?

Avant la formation du gouvernement de transition, EMK a tenu une assemblée générale au cours de laquelle, il a été adopté qu'aucun dossier ne sera envoyé en son nom.

A la lecture du décret de nomination des membres du gouvernement, nous avons constaté qu'un de nos camarades, membre de EMK, Doc. Hamadou Touré, est devenu le ministre de la communication.

Aussi, M. Mohamed S. Coulibaly, un proche du Coordinateur de EMK, occupe le poste de mi-



nistre de la refondation.

Par ce fait, les deux ministres sont entrés au gouvernement par leurs propres relations personnelles et non par décision de EMK.

La position du BRDM comme celle de EMK est d'accompagner et soutenir les deux ministres tant qu'ils resteront dans la vision pour un changement vers le Mali koura.

Sachant que le BRDM et EMK souhaitent une bonne gouvernance dans la transparence et la reddition des comptes des hommes et femmes en charge du fonctionnement régulier des institutions de la république.

Quel est le nombre de représentants de EMK dans le CNT et quelle est la position du parti BRDM sur ce point ?

A l'image de ce que précède, une assemblée générale de EMK a adopté à la majorité qu'au-

cun dossier ne sera envoyé en son nom pour la formation du CNT. Cette position de EMK était fondée sur celle du M5-RFP dont il est initiateur et co-fondateur.

Aussi, ni le BRDM, ni EMK n'a été consulté directement pour la formation du CNT.

Le vendredi 04 décembre 2020, nous avons appris qu'un jeune de EMK, Moulaye Keita, figure sur la liste des membres nommés au CNT par les autorités militaires. Cette nomination comme celle des ministres fait suite à des démarches personnelles de l'intéressé.

La position du parti BRDM sur cette nomination est sans objet car l'intéressé n'est pas membre de notre parti.

EMK à travers sa Commission scientifique souhaite une décision d'exclusion de ceux qui ont trahi le mouvement. Cette décision n'est pas encore entérinée par l'assemblée générale qui est l'instance suprême de EMK.

Quant à la position du M5-RFP, celle-ci est connue puisqu'il récuse le mode de nomination des membres du CNT et s'apprête à attaquer le décret de nomination auprès des juridictions compétentes.

En complément, c'est le lieu de rappeler que le nom du CNT, le nombre, la composition des organes de transition y compris le nombre de 121 membres avec une clef de répartition appliquée au territoire national proviennent de chez EMK. La nature et le format des documents de EMK ont été plagiés, dénaturés et mis en oeuvre sans sa participation à l'installation tragico-comique du CNT.

Quelle est la position du M5-RFP dans lequel se trouve le BRDM à travers EMK face à la situation actuelle du pays ?

Tout d'abord, il faut préciser que le BRDM est membre du M5-RFP à son nom propre et membre d'EMK qui est une composante majeure du M5-RFP. Donc le BRDM est un membre du M5-RFP à double titre.

Le M5-RFP bien qu'affaibli par les trahisons internes, un excès de confiance aux militaires qui disaient qu'ils ont parachevé sa lutte, le retour des caciques de l'ancien régime au-devant de la scène politique, son exclusion dans la formation du gouvernement et du CNT, tient toujours debout et est en phase de restructuration afin de gommer les erreurs du passé et poursuivre sa lutte. Le BRDM à travers EMK attend la mise en oeuvre de la nouvelle organisation du M5-RFP notamment de celle de son Comité stratégique.

Le M5-RFP se mobilise à nouveau pour la deuxième phase de la lutte, l'avènement du Mali Koura à travers une veille citoyenne de la transition dont la durée restante est de 15 mois.

En ce qui concerne la situation du pays, nous pouvons dire sans nous tromper qu'elle va de mal en pis. En effet, l'espoir du peuple malien porté par la lutte du M5-RFP pour le change-

ment est remis en cause par la trahison des leaders politico-religieux attirés par des postes et la distribution de libéralités pécuniaires et l'exclusion des membres du mouvement dans la formation des organes de la transition par la junte militaire qui pourtant avait juré la main sur le cœur qu'elle était venue parachever la lutte populaire.

Fuyant d'assumer la responsabilité collective de l'échec de la gouvernance de 1991 à nos jours, certains de nos concitoyens, se complaisant dans l'amalgame et la généralisation, chargent les politiciens de tous les péchés d'Israël et participent ou soutiennent ainsi à la mise en place des organes exécutifs ou législatif sous la coupe réglée de la junte militaire.

Et pourquoi faire ? de la politique.

Comme si on demandait de remplacer les médecins par des mécaniciens pour faire les opérations chirurgicales, de remplacer les enseignants par les illettrés pour l'éducation nationale, de laisser faire la politique par les militaires et d'envoyer les civils au front, d'amener les religieux dans les champs institutionnel et politique et les non croyants prêchés en leur place dans les lieux de culte. Pendant ce temps, les champs brûlent, les villages sont assiégés, l'insécurité grandit à vitesse grand V, le pays se disloque peu à peu sous nos yeux.

Il faut rappeler que la mission de la transition est définie dans la feuille de route en six (6) points qui sont les suivants :

- Le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national ;
- La promotion de la bonne gouvernance ;
- La refonte du système éducatif ;
- Les réformes politiques et institutionnelles ;
- L'adoption d'un pacte de stabilité sociale ;
- L'organisation des élections générales.

Vu le déroulement des événements depuis le 18 août 2020, il est fort probable que ces missions ne puissent être accomplies de façon convenable pour les raisons évidentes :

Les tensions sociales des revendications des travailleurs perturbent en ce moment le fonctionnement régulier de l'administration, Les prémices du renforcement de la sécurité ne se font pas encore sentir, L'organe législatif, CNT, mis en place sera plutôt une caisse de résonance qu'une institution pour légiférer et contrôler l'action gouvernementale,

Aucun signe de bonne gouvernance n'a été révélé depuis le coup d'état,

Aucun audit, aucune interpellation n'a été faite pour retrouver les sommes faramineuses détournées sous l'ancien régime,

L'augmentation sans précédent du nombre de réfugiés et de déplacés en provenance du Centre et de l'Ouest est manifeste et vérifiable,

La fermeture de plus de 1000 écoles,

Les paysans sont interdits de cultiver leurs champs dans la zone rizicole de Niono,

Les marchés et foires sont fermés dans plusieurs localités,

Les partis politiques sont méprisés, les syndicats ignorés, les administrateurs civils mis à pied,

Le Covid-19 ne cesse de croître au sein de la population,

La durée restante de la transition est de 15 mois.

En conclusion, le pays va à vau-l'eau si nous ne prenons garde. Le Mali est désormais comme un bateau ivre qui tangue au milieu de l'océan sans aucune boussole pour s'orienter vers une destination fiable. Que dieu et les patriotes maliens nous préservent que le bateau n'aille se fracasser sur des rochers abrupts par amateurisme ou insouciance.

Voici mes réponses à vos questions espérant qu'elles ont été complètes et suffisantes pour information.

Bamako, le 08 décembre 2020
Professeur Oumar MC Koné
Président du BRDM
Membre de EMK/M5-RFP



Mali : Retour à la case départ ?

Au Mali, les crises sécuritaire et économique qui ont entraîné la chute du Président IBK sont toujours d'actualité, les nouvelles autorités n'ayant pas réussi à les enrayer. Pire, les conditions de la création du CNT risquent de plonger ce pays dans une nouvelle confrontation politique. Analyse pour nos confrères de Sputnik de Leslie Varenne, de l'Iveris*.



Le 8 décembre, le tant attendu Conseil national de transition (CNT) a enfin été mis en place après plus de trois mois d'atermoiements. Toute l'attention des dirigeants d'un pays, qui a pourtant beaucoup d'autres problèmes à régler, a été portée vers cette nouvelle institution.

Dès novembre, les deux décrets signés par le Président Bah Ndaw pour déterminer la répartition des membres du CNT et leur mode de désignation avaient soulevé la colère des partis politiques. En effet, la composition de cet organe, censé remplacer l'Assemblée nationale dissoute après le coup d'État du 18 août 2020, semblait taillée sur mesure pour conforter l'emprise des militaires sur la vie publique malienne.

Le Mali s'habille en kaki

Cela n'a donc pas été une surprise d'apprendre que le colonel Malick Diaw, numéro 2 de la junte militaire, a été élu comme président de cette assemblée avec 92% des voix – 111 voix sur les 118 exprimées, un véritable plébiscite. Le seul autre grand gagnant est l'imam Dicko dont les proches et les alliés sont bien représentés. Pour le reste des acteurs politiques locaux, c'est la consternation. Si certaines personnes qui apparaissent dans la liste sont af-

filiales à des partis politiques, à des syndicats et à des associations comme cela était prévu au départ, elles sont suspectées d'y figurer en leur nom personnel et non en celui de leur organisation, provoquant ainsi des remous en leur sein.

Le M5-RFP, la coalition qui avait porté les contestations populaires ayant contribué à la chute d'Ibrahim Boubakar Keïta (IBK), se réserve même le droit d'attaquer le décret de nomination des membres du CNT devant la Cour suprême. Cette coalition a d'ailleurs tenu à rappeler :

« Le M5-RFP, qui refuse de servir de faire-valoir à un régime militaire déguisé, a unanimement décidé de ne pas participer au Conseil national de transition (CNT) dans le format proposé. Par conséquent, le M5-RFP dénie à quiconque d'y participer en son nom et met en garde les autorités de la transition contre toute manipulation visant à associer son nom à cette mascarade. »

Quant à la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), regroupement de certains mouvements signataires de l'Accord d'Alger, elle a décidé de surseoir à sa participation « au vu du quota insignifiant qui lui a été alloué ». Même au sein de la junte, la composition de l'organe législatif ne ferait pas consensus, des

rumeurs de dissension entre les militaires putschistes se faisant de plus en plus prégnantes.

Tout se passe comme si tous les acteurs de la vie politique malienne avaient sagement patienté jusqu'au dernier acte de l'architecture de la transition, la dernière preuve de bonne foi des nouvelles autorités, et que faute de celle-ci, ils étaient désormais en droit de passer à l'offensive et de fourbir leurs armes. Le Premier ministre Moktar Ouane risque fort de se retrouver devant un front uni regroupant tous les exclus des organes de la transition...

Tous les indicateurs dans le rouge

Les syndicats eux, n'ont pas attendu la création du CNT pour protester, le front social est déjà en ébullition. Le 18 novembre, l'UNTM, le premier regroupement syndical du Mali, avait appelé à trois journées de grève. Le mouvement a été très bien suivi et le bras de fer avec les autorités se poursuit encore. D'autres arrêts de travail sectoriels ont eu lieu depuis dans les mines d'or, chez les administrateurs civils, les surveillants de prison...

Côté économie, la crise s'installe durablement. La production de coton de 2020 a été très mauvaise : un quart seulement a été récolté alors que cette activité représente normalement 15% du PIB du pays. La moisson de mil ont été réduites à cause des conflits dans le Centre et la culture du riz a souffert des inondations. Ajouté à cela, la pandémie de Covid-19 a drastiquement réduit les transferts d'argent en provenance de la diaspora, les bars, restaurants, grands hôtels ou magasins dans lesquels elle travaille étant fermés.

Si les nouvelles autorités ne peuvent pas être tenues pour responsables des mauvaises performances agricoles et de l'épidémie, il n'en va pas de même concernant la situation sécuritaire. Avec des militaires à tous les postes clés de la République, les Maliens, qui avaient accueilli la junte à bras ouverts lors du coup d'État, s'attendaient à une nette amélioration sur ce front-là. Or, l'insécurité est loin d'être jugulée. Le 30 novembre, le JNIM – ou GSIM** (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans), dirigé par Iyad Ghalil a revendiqué une attaque simultanée de trois camps à Ménaka, Gao et Kidal dans lesquels sont basés les soldats de la force française Barkhane. Si ces tir

au mortier n'ont occasionné aucune perte humaine, il n'en reste pas moins que la synchronisation de ces attaques montre les capacités opérationnelles de ce groupe.

Mais le phénomène le plus inquiétant est sans doute la recrudescence des violences dans la région de Mopti, notamment dans le cercle de Bankass et dans celui de Niono (Centre). Ceci est d'autant plus désolant que dans cette zone, des négociations avaient eu lieu entre les différents clans rivaux –milice dogon, groupes d'autodéfense peuls, djihadistes– et elles avaient fait naître des espoirs de réconciliation et de paix. Tous ces efforts semblent être partis en fumée.

Tout ceci renforce la polémique liée au fait que le ministre de la Réconciliation nationale, le colonel Ismaël Wagué, ait choisi de recruter comme directeur de cabinet Marcelin Guenguere, ancien porte-parole de la milice Dogon Dan Na Ambassagou, et de nommer Sékou Allaye Bolly, un commerçant qui par le passé a tenté de créer un groupe d'autodéfense peul.

Les lendemains qui déchantent

Après moins de quatre mois à la tête de l'État pour les militaires, et un peu plus de deux mois pour le Président Bah Ndaw et le Premier ministre Moktar Ouane, les nouvelles autorités semblent déjà rattrapées par les difficultés et l'usure du pouvoir. Le manque de communication avec la classe politique, les décisions prises sans concertation et qui placent tous les acteurs devant le fait accompli –alors qu'au départ, il existait pourtant une vraie volonté d'accompagner positivement cette transition– ont miné leur capital sympathie. Certes, le chantier pour redresser le pays dans les conditions actuelles paraît titanesque. Toutefois, il suffirait de quelques gestes forts et de beaucoup de bonne foi pour que les Maliens y croient à nouveau.

***Institut de veille et d'étude des relations internationales et stratégiques.**

****Organisation terroriste interdite en Russie.**

Modibo Sidibé, ancien premier ministre à propos de la transition : « On ne voit que les nominations seulement, cela n'est pas possible et nous le refusons »

Kassoum Traoré de la Radio Kledu recevait sur son plateau, le jeudi 3 décembre 2020, l'ancien premier ministre, Modibo Sidibé. C'était à l'occasion de son émission « débat politique ». Lors de son intervention, Modibo Sidibé a souligné avec force qu'ils ont combattu dans le Mouvement du 5-juin Rassemblement des Forces patriotiques (M5-RFP) pour faire sortir le Mali de la crise qu'il traverse. L'ancien locataire de la primature sous Amadou Toumani Touré, ne se réjouit pas de la conduite des affaires de l'Etat par les autorités en charge de la transition. « On ne voit que les nominations seulement. Est-ce que la transition doit être une agence de placement ? Cela n'est pas possible et nous le refusons », a-t-il protesté.

Au début de ce débat politique, Modibo Sidibé a rendu un vibrant hommage à Amadou Toumani Touré. Dans sa prise de parole, Modibo Sidibé a fait savoir les difficultés qui ont plongé le pays dans la crise, les actions menées pour faire partir l'ancien régime (le régime d'IBK). « Depuis 2013, nous l'avons dit. Cette crise est multidimensionnelle, c'est-à-dire, elle est politique, institutionnelle, économique, sécuritaire, sociale et morale. Nous devons adopter une démocratie malienne, revoir comment notre pays était dirigé avant. On avait les empires dans nos Etats. C'était aussi la décentralisation. Revoir notre constitution qui ne doit pas venir d'ailleurs. Nous avons dit refondation ; il faut revoir les choses du bas en haut. Nous avons un vaste pays, comment l'aménager ? Que les politiques fassent leur introspection, c'est-à-dire, revoir leur mode d'existence et d'évolution », a-t-il martelé. De l'avis de l'ancien PM, on peut autant dire des choses sur les hommes politiques que sur les citoyens. A la question de savoir comment est-ce que Modibo Sidibé s'est retrouvé au sein du M5-RFP, l'homme fort du parti FARE a répondu : « Le FARE ANKA WULI a longtemps combattu et a vite compris certaines choses. Nous vivons une grande difficulté. Ce n'est pas possible de réparer. Nous devons voir ce que nous avons

fait des fondements et comment essayer de changer. Depuis 2013, le FARE ANKA WULI avait demandé la transition, qu'elle soit politique, économique, culturelle ou générationnelle, pour sortir de la crise ». Et d'ajouter : « Nous avons combattu dans le M5-RFP pour faire sortir le Mali de cette profonde crise. Avant les événements d'Ogossagou, Nous avons dit au Président de la République à Kouloba que la refondation était une exigence. Nous lui avons fait des propositions et avons démarché aux partis politiques, aux associations, aux confessions religieuses pour leur faire comprendre les difficultés du moment. Nous avons demandé l'union sacrée pour une sortie de crise endogène, une conférence sociale (le dialogue national) et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale qui ne dépasse pas 20 membres. Si tout cela avait été fait nous ne nous serions pas retrouvés dans la situation actuelle », a-t-il regretté. Modibo Sidibé a justifié également sa présence dans le M5-RFP. « Nous partageons ensemble des avis pour le changement. C'est pourquoi les populations sont sorties plusieurs fois pour exiger le changement. Les Maliens étaient frustrés et vivaient dans des difficultés », a-t-il dit. D'après ces propos, rien n'a d'abord été fait dans la transition actuelle, car, dit-il, les syndicats sont mécontents, la vie est dure,



l'insécurité est là et en plus il y a la Covid-19. « L'économie souffre et on ne voit que les nominations seulement. Est-ce que la transition doit être une agence de placement ? Cela n'est pas possible et nous le refusons », a-t-il protesté.

Parlant des rapports avec le CNSP et la transition, Modibo Sidibé a déclaré : « La transition est un moment de consensus, c'est essentiel et on n'a pas pu trouver ce consensus qui n'a pas été compris par le CNSP. Nous n'avons personne dans le Conseil national de transition

(CNT). Au Mali, tout est devenu une question de poste, alors que les postes ne servent à rien souvent. Le poste est créé pour un objectif et c'est cet objectif dont nous parlons. Nous voulons que nos visions et initiatives pour la bonne réussite de la transition soient défendues avec force dans le CNT. Nous sommes une force de changement et le CNSP aussi se disait être une force de changement, mais nous avons vu qu'ils ont d'autres missions qui ne concernent pas le changement du pays ». En plus, l'insécurité qui sévit actuellement à

Bamako et dans d'autres localités du pays s'est invitée dans le débat. Ainsi, l'ancien premier ministre, Modibo Sidibé, a apporté son analyse. « L'insécurité est de deux formes ; elles ne doivent pas être mélangées. Il y a d'abord le terrorisme, ensuite, le djihadisme et enfin, les conflits intercommunautaires. Cette forme d'insécurité existe ici et des pays se sont levés pour nous aider à y faire face. L'autre insécurité, elle est quotidienne et ce combat est entre les mains de notre gouvernement », a-t-il précisé.

Apportant des recettes pour combattre cette insécurité meurtrière, Modibo Sidibé a indiqué que « nos politiques doivent pouvoir contrer ces deux formes d'insécurités. Ces politiques peuvent être le déploiement à long terme, la sensibilisation de la population. Et aussi faire revenir la confiance entre les citoyens et les gouvernants. Il faut la rélégitimer l'Etat à travers la police, la justice, l'armée et l'administration. Il doit y avoir une politique de sécurité pour la ville de Bamako et ses environs ; ce n'est pas une question de jours ou de semaines », a-t-il averti.

Décrypté par Sidiki Dembélé
Source : Le Républicain- Mali



Lancement d'un tract a Yélimané : Les populations demandent la démission de l'ancien député Mahamadou Hawa Gassama du CNT

La désignation de l'ancien député Mahamadou Hawa GASSAMA pour faire partie du Conseil National de Transition (CNT) fait beaucoup jaser dans le cercle de YELIMANE. D'après les informations en provenance du cercle, son choix n'a pas été du goût de certaines personnes.



Actuellement, un tract aurait été lancé par les frondeurs pour exiger sa démission de l'organe législatif de la Transition. Plusieurs fois élu député de la circonscription électorale de Yélimané, celui qu'on a surnommé "député étranglé" a été contraint de rester hors de la compétition lors des dernières législatives. Mais cela n'a en rien entamé son engagement politique ni sa hargne dans le combat pour soutenir le mentor de l'URD Soumaïla CISSE et œuvrer à faire du parti une alternative crédible pour le peuple malien trop désabusé par les mensonges et promesses non tenues. Acteur politique très connu pour son agressivité, GASSAMA est le prototype de l'ancien candidat malheureux aux présidentielles maliennes face à Alpha Oumar Konaré, feu Mamadou Maribatrou DIABY.

A vrai dire, GASSAMA s'illustre sur la scène par ses déclarations fracassantes et à l'emporte-pièce. Il dit tout haut ce que les autres murmurent. A l'Assemblée Nationale, ses sorties étaient suivies et alimentaient toutes les causeries de salons. Bouffon pour certains, fin politique pour d'autres, l'ancien député de YELIMANE jouait bien son rôle de représentant de la nation. Son engagement et son franc-parler ont fait qu'il a battu le record en termes de mandats dans l'hémicycle. Son compteur marque quatre mandats à Bagadadji. Qui dit mieux ? Cela lui a valu des animosités de la part d'adversaires qui ont tout tenté pour l'abattre, politiquement s'entend. Comme s'il a compris le jeu, le doyen des députés, comme il aimait à le dire avec vantardise devant ses anciens collègues, avait refusé de se porter

candidat lors de dernières législatives. S'il aurait qu'il a fait ce choix pour donner la chance à d'autres de faire valoir leurs compétences au service de la nation, ses détracteurs trouvent que le choix découle d'une prise de conscience des obstacles qui se dressaient sur son chemin.

« Personne ne peut me défier dans le cercle de YELIMANE. Les populations savent que je les représente valablement » s'amuse-t-il à répondre aux journalistes qui l'assaillent quelquefois. « GASSAMA, c'est une force mais il s'est compromis en intégrant le Conseil National de Transition sans tenir compte de la position de sa famille politique »

Source : Le Soir De Bamako

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Auteur du livre « Les sentiers du service public » : Les conseils pratiques de l'ancien premier ministre Modibo Keita

Entre 1982 et 2017, par les coups du destin et l'appel du devoir de l'État, l'instituteur Modibo Keita a dû troquer la cravate du diplomate, pour le fauteuil du ministre et pour le tapis rouge du Premier ministre. Dans cet ouvrage, c'est une carrière longue et riche que Modibo Gaoussou Keita tente de résumer dans une esquisse de recueil de bonnes pratiques à chaque niveau administratif qu'il a eu à occuper. Non sans s'arrêter un moment sur l'importance des ressources humaines pour un pays comme le Mali

Les Maliens connaissent Modibo Keita, l'ancien Premier ministre des présidents Alpha Oumar Konaré et Ibrahim Boubacar Keita (IBK) et ancien ministre de Moussa Traoré. Pour autant, connaissent-ils l'auteur Modibo Gaoussou Keita? Disons tout de suite que nous sommes devant la même personne. L'enseignant émérite, le grand commis de l'Etat, par surcroît l'homme d'Etat qui a été au-devant des affaires nationales auprès de trois chefs d'Etat pendant plus de trois décennies, par intervalles, a nourri, de l'avis de ceux qui l'ont

côtoyé bien longtemps, en famille comme au travail, une vertu qui se raréfie : l'humilité. à se demander si ce n'est pas cette humilité chevillée au corps qui l'a poussé, comme pour se confondre dans la masse et ne pas s'afficher au grand public, à ajouter le prénom de son père «Gaoussou » à la couverture de son livre «Les sentiers du service public», qui a paru en septembre 2020 chez les EDIM, dans la collection «Parcours de vie ». Nous sommes nombreux à partager la thèse de la revue web «psychologie.com», selon la-

quelle «écrire ses mémoires est non seulement un joli cadeau à faire à ses descendants, mais c'est aussi un excellent moyen de renforcer sa confiance en soi, de cultiver l'esprit de gratitude et de faire le point sur sa vie et ses désirs». Cela est bien discutable et nous sommes sûrs qu'en demandant au Premier ministre Modibo KEITA, que nous avons côtoyé, son opinion sur cette affirmation, il choisirait les parties «faire un cadeau à ses descendants» et «cultiver l'esprit de gratitude». Son livre «Les sentiers du service public» n'est visiblement pas les mémoires attendus de celui qui fut enseignant, directeur de service, ministre, ambassadeur, secrétaire général de la présidence de la République, Premier ministre, Haut représentant du président de la République. «Les sentiers du service public » ne nous disent pas tout de ce que l'auteur a amassé en expérience. Nous dirons qu'il fait une synthèse avec un brio d'enseignant, un tact de diplomate et une prudence de gestionnaire de la chose étatique.

L'éditeur lui-même a retenu en quatrième de page couverture un paragraphe qui résume en lui seul l'esprit de l'auteur :«la gestion des affaires publiques s'accomplit dans un faisceau de réalités complexes ; elle suscite de nombreuses récriminations, de nombreuses critiques dans un espace où s'affrontent l'intérêt



général et la recherche des bonheurs privés, l'Ange et le Diable, le subjectif et l'objectif, les visions humanistes et les penchants carriéristes et électoralistes et tout cela est dans un environnement qui, au lieu de gérer la rumeur se laisse gérer par elle, où la pensée unique tend à supplanter la pensée nuancée». L'auteur fait cette réflexion dès l'introduction à la page 3. C'est un avertissement à prendre dès cette étape pour les lecteurs friands d'anecdotes, de critiques et de polémiques. On n'en trouvera pas pour les raisons qu'il évoque en page 4. En somme comme il l'écrit lui-même, il a regroupé «des pratiques empiriques», tout en évitant une approche descriptive de sa propre posture au fil des responsabilités à lui confiées.

Dans son livre de 101 pages, le grand commis de l'état a donc pris sa plume, non pas pour nous livrer des anecdotes que l'enseignant peut avoir à foison sur ses élèves, le diplomate sur ses homologues d'autres puissances dans les processus de négociations, le ministre du Travail sur les fonctionnaires qu'il administre ou les syndicalistes avec qui il négocie, le chef du gouvernement sur les ministres ou chefs de service ou même sur ses patrons de présidents. Rien de tout cela pour Modibo Gaoussou Keïta qui a juste «tenté, non pas de donner des leçons», mais de faire part de la façon dont il a administré et géré les services publics à toutes les étapes de sa carrière (page 4). Le lecteur modèle de ce livre pourrait bien être le cadre de l'administration publique qui commence le circuit administratif ou y évolue déjà. Les enseignants d'aujourd'hui peuvent trouver dans les pages réservées à la section «l'instituteur» -son premier poste à Kéniéba, en 1963- toutes les vertus à retrouver chez un maître d'école. «L'instituteur est un homme, un être de chair et de sang, on ne peut pas en douter mais la rigueur qu'il doit s'imposer ne doit pas être circonstancielle» conseille-t-il (page 10).

Dans l'organisation des services publics au Mali, l'on sait la hiérarchie verticale, de la direction à la section en passant par la division. Si vous y êtes en lisant ces lignes, l'ancien directeur de l'Institut pédagogique national (IPN) enseigne que les «accents qui soudent des cordes vocales de la section doivent être dans le ton de la division et constituer la mesure rythmique du chant de la direction nationale » (page 16). S'il y a une expérience qui aura

marqué l'instituteur auteur, c'est bien la télévision scolaire dont il fut chef de projet en 1971. Il explique l'esprit, les succès et insuccès de cet outil pédagogique qui peut paraître pour le monde d'aujourd'hui un vague archaïsme.

Modibo Keïta connaîtra une brillante carrière à partir de 1977 comme directeur de cabinet puis ministre. à ce haut échelon de l'administration, le lecteur qui connaît aujourd'hui les rouages de l'appareil gouvernemental et donc ministériel s'attardera sur la partie «directeur de cabinet», un poste aujourd'hui remplacé par celui de «secrétaire général» dans l'organisation administrative des ministères. Celui qui fut directeur de cabinet du ministre de l'éducation nationale de 1979 à 1982 décrit ce poste «entre le marteau et l'enclume» et son titulaire parmi «les fonctionnaires les plus exposés aux critiques» (page 50). La suite, c'est son expérience ministérielle qui aura duré six ans à la tête du département du Travail et des Affaires étrangères. Le livre nous fait porter l'habit de ministre à cette époque que bien de nos compatriotes décrivent comme celle où l'autorité de l'état s'exerçait le mieux.

Ce n'est pas pour rien que plusieurs ministres qu'il a eus dans ses gouvernements le qualifient de source intarissable d'apprentissage de l'administration de l'état. Dès le début du chapitre réservé au «ministre de l'Emploi, du Travail et de la Fonction publique», il décrit une atmosphère vérifiable, aujourd'hui encore, à chaque changement de tête dans l'administration ministérielle. «Cette première prise de contact doit être l'occasion de certaines clarifications. Il faut mettre les cadres en confiance, annoncer que l'on arrive au département sans préjugés... » (page 48), semble-t-il conseiller à tout nouveau ministre. La partie réservée à son passage au ministère des Affaires étrangères est à conseiller aux étudiants en diplomatie ou en relations internationales et aux jeunes diplomates. Un véritable cours magistral où l'on doit faire la distinction entre «la politique extérieure» et la «diplomatie», le tout dans le contexte de l'époque.

Modibo Gaoussou Keïta compte jusque-là comme le seul qui a été Premier ministre deux fois sous deux présidents différents. Il a été le plus éphémère de l'ère Konaré (2 mois, 22 jours) et le plus ayant duré sous l'ère IBK (2 ans, 3 mois). Un cumul de 2 ans 5 mois qu'il décrit avec un ton pédagogique afin de faire

comprendre au lecteur les relations administratives et politiques souvent complexes dans l'architecture institutionnelle que composent le Premier ministre et les ministres sous la direction du président de la République.

Il ne manque de poser une question sur un épisode important pour un Premier ministre qui prend fonction, à savoir la Déclaration de politique générale. Sûrement un sujet de dissertation pour les apprenants en sciences politiques ou administratives dans le contexte malien. «S'agit-il d'une Déclaration de politique générale telle que cet intitulé sous-tend ou d'un Programme de gouvernement tel qu'il est aujourd'hui présenté aux députés ?» (page 81), questionne-t-il tout en tentant de donner un début de réponse. Dans ce livre qu'il décrit comme un «itinéraire» pour lequel il n'a pas toujours été préparé, Modibo Gaoussou Keïta partage le viatique amassé sur «Les sentiers du service public », tout au long d'une riche et longue carrière qui doit faire rêver tout aspirant au service public.

Pour faire preuve de reconnaissance, il réserve un chapitre au rôle des ressources humaines, lui qui a été chef de service, ministre du Travail et chef de l'administration générale du Mali en tant que Premier ministre. «Le rôle et la place des ressources humaines révèlent une importance capitale dans la conduite et la réussite des projets de développement social, économique et culturel » (page 90) note-t-il, non sans rappeler aux agents de l'administration qu'«un cadre qui s'accomplit et s'épanouit à travers des activités quotidiennes qu'il sait utiles à la collectivité, donne le meilleur de lui-même dans les conditions matérielles difficiles et précaires» (page 94). à méditer pour le Mali d'aujourd'hui et de demain.

**Correspondance
particulière Alassane
Souleymane Journaliste, ancien conseiller
technique à la Primature à retrouver à la
librairie du Soudan : «Les sentiers du service public», de Modibo Gaoussou Keïta,
(2020) Bamako, EDIM, Collection
parcours de vie,
101 pages**

Source : L'ESSOR

Info ou intox ? Mourant, le Guide suprême de l'Iran aurait transféré le pouvoir à son fils.

Ça n'est pas la première fois que des bruits courent sur l'état de santé de l'Ayatollah et Guide suprême de la révolution iranienne, Ali KHAMENEI. On a même déjà annoncé sa mort dans le temps. Si bien qu'il sied d'être prudent.

Depuis le samedi 5 décembre dernier, des bruits courent encore sur l'état de santé du Leader suprême. Ainsi, les confrères sont en alerte. Citant en cela le journaliste iranien Mohamed AHWAZ qui a écrit sur son compte Twitter que « des sources iraniennes ont confirmé le samedi, 5 décembre, que « les charges et pouvoirs du bureau du Leader suprême Ali KHAMENEI ont été transférés à son fils Moujtaba KHAMENEI ». Ce dernier contrôle déjà divers départements de sécurité et d'intelligence (espionnage) en Iran. AHWAZ ajoute que la santé du leader iranien se détériore depuis hier soir (vendredi 4) et confirme que les proches de Ali KHAMENEI sont inquiets sur son état de santé, cette fois-ci.

Mohamed MAJID, fin observateur du Moyen-Orient, soutient aussi que des sources affirment que les proches de KHAMENEI sont inquiets sur la détérioration de la santé du Guide suprême. Il ajoute que le président de la République iranienne ROHANI devait être reçu par le Leader suprême le vendredi (4 décembre). Mais cette réception inscrite sur l'agenda du Guide a été annulée pour cause de détérioration de l'état de santé de KHAMENEI. Les plus grands médecins iraniens auraient accouru à ses chevet.

Atteint du cancer de la prostate

Il convient de rappeler que KHAMENEI est âgé de 81 ans, qu'il est atteint d'un cancer de la prostate et qu'il a subi une opération chirurgicale en 2014 pour cette maladie. Ce sont les différentes rechutes, après, de façon alarmante qui ont conduit à maintes reprises à l'annonce de sa mort. On est peut-être en face d'une énième annonce de ce genre. Comme le pire est humainement possible.

En Iran révolutionnaire des Mollahs, ce sont les 82 membres (tous des Ayatollah) de l'Assemblée des experts qui choisissent le Guide suprême. Et ils ont même les compétences pour disqualifier et destituer le Guide suprême. La composition de cette Assemblée n'est pas forcément homogène. Il y a ceux qui croient que le Guide suprême joue un rôle divin et qu'il est le représentant d'Allah sur terre. De ce fait, on doit lui obéir totalement. Ce sont eux qui contrôlent l'Assemblée en ce moment et ce sont eux que les confrères occidentaux qualifient de « conservateurs ».

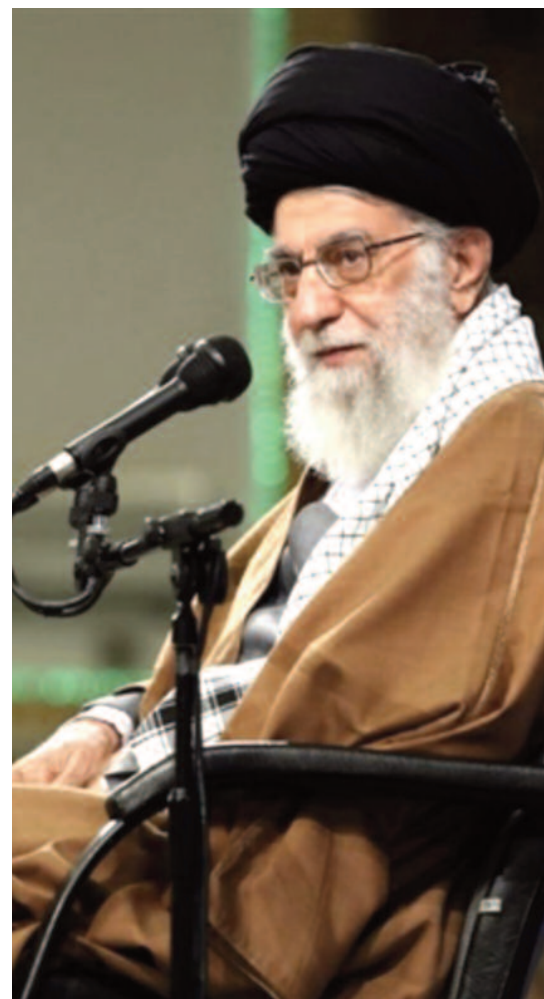
Appellation impropre, soit dit en passant, car conservateur est par opposition à révolutionnaire marxiste dans les normes occidentales. Et personne ne leur a donné les latitudes pour appliquer leurs grilles de lecture sur les autres. Par ailleurs, l'Iran des Mollahs est déjà révolutionnaire. C'est donc un non-sens de parler de conservateurs.

Une assemblée de « Conservateurs » et de « modérés »

En face d'eux et par opposition, nous avons ceux qui sont convaincus que le Guide suprême tient ses pouvoirs du peuple et qu'il est responsable devant lui. Il serait un homme comme les autres et est choisi par les hommes pour les diriger. Dans le jargon des confrères occidentaux, cette aile est qualifiée de modérée.

En ce moment, ce sont les premiers qui dominent l'Assemblée des experts. En cas de vacance du pouvoir, ce sont donc eux, compte tenu de cette majorité, qui vont installer le prochain Guide suprême.

On n'en est pas encore là. Car KHAMENEI a la peau dure. Et il est sorti vivant de bien



d'épreuves de santé. Les iraniens imploront le Créateur que cela soit encore le cas avec le Mollah le plus puissant de l'Iran depuis l'érection de la République islamique chiite.

Une zone de tempêtes périlleuses

Amjad TAHA, écrivain « arabe et britannique » (d'après lui-même), saoudien d'origine et président régional du Centre britannique pour les études et recherches sur le Moyen Orient, a lui aussi donné l'alerte sur l'état de santé du Guide par un tweet en date du samedi 5 décembre de cette année. Dans le pire des cas, le pays va traverser une zone de tempêtes les plus dures et périlleuses. Surtout après l'assassinat du plus grand savant nucléaire Fakhri ZADEH. Et juste avant, l'assassinat du N°2 d'Al Qaeda sur le sol iranien. Morts qui ont mis en doute la compétence des appareils sécuritaires et de défense du pays.

■ Amadou TALL

Gouvernance et lutte contre la corruption en RCI : "Les indicateurs dans notre pays ont été améliorés de manière significative", soutient le premier ministre Hamed Bakayoko



La Côte d'Ivoire a célébré, à l'initiative de la Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG) le mercredi 09 décembre 2020 à Abidjan, la journée internationale de lutte contre la corruption.

Présidant la cérémonie au nom du Chef de l'Etat, le premier ministre Hamed Bakayoko, le Premier Ministre Hamed Bakayoko a réaffirmé l'engagement constant du Président de la République à œuvrer pour une bonne gouvernance en Côte d'Ivoire.

" Cette cérémonie est une opportunité pour le gouvernement ivoirien de réaffirmer l'engagement constant du Président de la République à œuvrer pour la bonne gouvernance dans notre pays. L'une des priorités du mandat que le Président Alassane Ouattara entame, bientôt, sera la lutte contre la corruption, parce qu'il est convaincu qu'à ce stade, si nous arrivons à réduire la corruption, nous allons avoir des bonds qualitatifs dans notre capacité à

apporter des solutions aux problèmes de nos compatriotes ", a déclaré Hamed Bakayoko. Il n'a pas manqué de saluer les efforts de l'Autorité en charge de la bonne gouvernance en Côte d'Ivoire.

« Je voudrais féliciter le président de la haute autorité pour la bonne gouvernance et son équipe pour le travail remarquable effectué depuis quelques années qui a permis à notre pays d'améliorer de manière significative les indicateurs en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption", a-t-il révélé.

Selon le Chef du gouvernement, la célébration de cette journée est une invitation individuelle et collective à l'exemplarité, afin d'induire un véritable changement de comportement dans notre environnement de travail et de vie. Et ce, à l'effet d'engager l'ensemble de nos compatriotes dans un cercle davantage vertueux, dont le maître-mot doit être l'intégrité.

Cette journée a été célébrée en partenariat

avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.

L'objectif recherché par les organisateurs est d'adresser un message fort à l'opinion publique nationale et internationale concernant l'engagement de la Côte d'Ivoire en matière de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

La Représentante résidente du PNUD en Côte d'Ivoire, Carol Flore-Smrecznik, a salué les progrès notables fournis par la Côte d'Ivoire en matière de lutte contre la corruption. Le pays a gagné 24 places en sept ans, passant de la 130ème place en 2012 à la 106ème place en 2019, selon l'indice de perception de la corruption de Transparency international.

A. N.

Affaire 200 milliards GNF : Le ministre du Budget parle des 43 milliards destinés à l'Enseignement technique

A la faveur d'une conférence de presse tenue ce jeudi 10 décembre au ministre de l'Economie et des Finances, la lancinante question de présumé détournement de plus de 200 milliards GNF par la ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Zenab Dramé, a été posée au ministre du Budget. Un exercice à la fois difficile et compliqué auquel Ismaël Dioubaté s'est prêté.

« Par rapport à la question des 200 milliards, l'exercice est très difficile et compliqué. Parce que le gouvernement a fait une communication sur la question. L'affaire est à la justice. Mais, on peut faire un exercice, même si je m'efforcerai – comme disent souvent les gens – à parler en français facile », a-t-il placé en introduisant ses propos.

Tentant de justifier le caractère complexe de l'affaire, le conférencier a dit que ce qui est compliqué dans cette histoire parue dans la presse, c'est qu'il n'y a aucune indication des montants séparés. « On ne parle pas de temps, mais on fait des affirmations », a fait remarquer le ministre du Budget, sans vouloir se mettre à reconstituer les 200 milliards intégralement. Pour Ismaël Dioubaté, il revient à la justice de reconstituer les faits, sans occulter les moyens que le Procureur se donnera pour faire cette reconstitution.

« Mais je vais prendre des questions autour de certaines activités. La première activité, c'est l'organisation des concours de sortie et des recrutements au niveau du ministère de l'Enseignement technique. Ça fait deux ans, le Budget prévoit, au titre de cette action, 27 milliards GNF. Cette année, était effectivement inscrit dans le budget du ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, le montant de 27 milliards GNF, qui devait servir à la fois au concours de sortie et aux examens pour les écoles professionnelles », a-t-il reconnu.

« Comme vous pouvez le savoir, les examens devraient être organisés au mois de juillet 2020. En Conseil des ministres, il a été décidé

d'envisager les mesures de distanciation sociale afin que les examens se déroulent dans les conditions sanitaires acceptables. Ce qui a amené, de discussions en discussions, de faire une prorogation de crédit pour le ministère de l'Enseignement technique », a poursuivi le ministre.

A titre illustratif, il a indiqué que l'enseignement technique, dans chaque salle d'examen, mettait 30 candidats par salle, en 2019. Et que dans le souci de respecter les barrières sanitaires, on a mis 15 candidats par salle.

« Ce qui signifie automatiquement que le nombre de centres va être augmenté par deux. On va augmenter le nombre de correcteurs par deux, le nombre de superviseurs par deux », a-t-il, entre autres, énuméré.

Et comme si cela ne suffisait pas, le conférencier a cité un autre aspect : celui relatif aux surveillants qui devaient superviser ces examens. Selon lui, ces derniers « ont demandé de rehausser un tout petit peu les primes de transport, parce qu'à l'époque, on prenait trois

par taxi. C'est ce qui a amené à accorder un crédit supplémentaire de 15 milliards à l'Enseignement technique. Ce qui fait 43 milliards GNF ».

Aux dires du ministre Dioubaté, l'activité pour laquelle il y a eu ce décaissement n'est même pas exécutée totalement. « Parce que la première phase des examens a été effectuée au mois de juillet. Et la seconde phase va être pour le mois de décembre, pour les concours d'entrée. Donc, les 43 milliards ne sont même pas totalement dépensés, parce que l'activité est en cours », a-t-il conclu avec le dossier sur le présumé détournement à l'Enseignement technique.

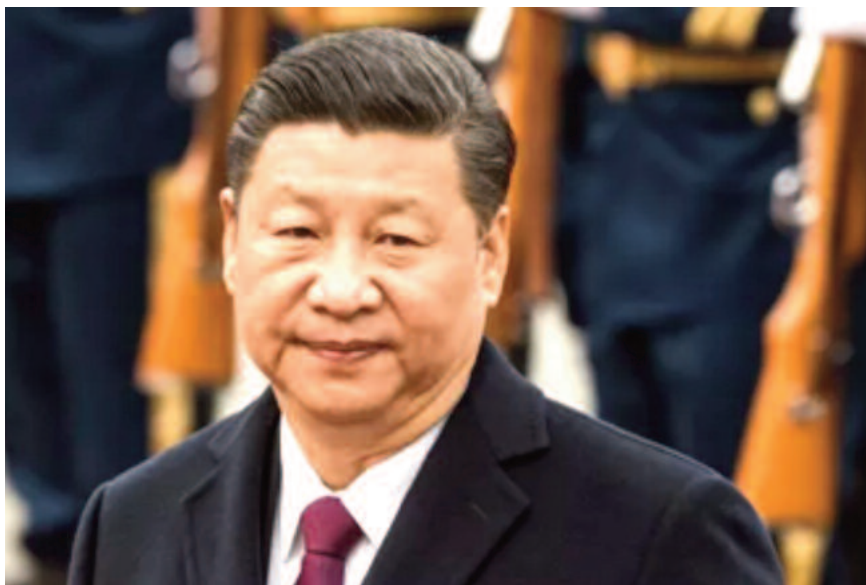
Sauf que la somme de 15 milliards de francs guinéens paraît exorbitante aux yeux du contribuable pour des surveillants qui n'auraient demandé qu'une majoration substantielle de leurs primes. « Un tout tout petit peu », si on utilise les propos de M. Dioubaté.

Source : GuinéeNews



Décès de VGE : Xi Jinping salue un président qui "aimait la culture chinoise"

Le président chinois Xi Jinping a adressé ses condoléances à Emmanuel Macron suite au décès de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, mercredi 2 décembre. Il a salué un homme qui "aimait la culture chinoise" et qui facilitait les relations entre les deux pays. VGE voyait en la Chine un peuple destiné à compter "dans le monde à venir".



Le président chinois Xi Jinping a fait part de "ses profondes condoléances" à son homologue français Emmanuel Macron après la disparition de l'ancien chef d'Etat Valéry Giscard d'Estaing, a indiqué vendredi la télévision d'Etat. L'ancien président a été un "homme d'Etat français remarquable et un important promoteur de l'intégration euro-

péenne", a affirmé M. Xi dans son message, d'après les propos rapportés par la chaîne CCTV.

De bonnes relations diplomatiques "Il aimait la culture chinoise, encourageait activement les échanges amicaux et la coopération entre la Chine et la France et contribuait grandement au développement des relations

entre les deux pays", a souligné l'homme fort de Pékin. Valéry Giscard d'Estaing s'est rendu en Chine pour la première fois en tant que président en octobre 1980, au moment où le pays amorçait son ouverture. Les Chinois sont "un peuple qui est appelé à exercer une influence considérable dans le monde à venir", avait-il pronostiqué à Pékin.

Ce déplacement avait notamment permis de sceller un accord pour la construction par la France de deux centrales nucléaires dans le pays asiatique (Daya Bay et Ling Ao près de Hong Kong). "VGE" avait aussi été l'un des rares dirigeants occidentaux à se rendre au Tibet à cette occasion, en visite privée.

Ce voyage officiel en Chine était intervenu sept ans après celui de son prédécesseur Georges Pompidou, premier président français reçu à Pékin en 1973. Valéry Giscard d'Estaing, qui dirigea la France de 1974 à 1981, est mort mercredi 2 décembre à l'âge de 94 ans des suites du Covid-19, a annoncé sa famille. Après avoir quitté l'Elysée, il était revenu en Chine à de nombreuses reprises.



PLANET

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel



Tournoi UFOA U17 : Aura lieu, n'aura pas lieu !

Nouveau rebondissement dans l'organisation du Tournoi U17 de la Zone A de l'Union des fédérations ouest-africaines (UFOA A) qualificatif pour la CAN U17, Maroc 2021. Lundi, l'UFOA annonçait avoir décidé de retirer l'organisation de la compétition à la Sierra Leone, expliquant que le pays n'était pas prêt. Dans la foulée, l'instance sportive indiquait avoir désigné le Sénégal pour remplacer la Sierra Leone.

Mais hier, soit 24h après l'annonce de l'UFOA, le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Me Augustin Senghor, candidat à la présidence de la CAF, a écrit sur la page Facebook de la Fédération que «le tournoi n'est

pas confirmé à Dakar et est reporté à janvier avec un nouvel appel à candidature pour abriter la compétition». L'instance dirigeante du football zonal n'a pas encore réagi face à cette situation - du moins jusqu'à hier- et l'incertitude totale plane sur la tenue du tournoi, pourtant qualificatif pour la prochaine CAN de la catégorie.

Autrement dit, si le tournoi ne se déroule pas, aucun pays de la Zone A de l'UFOA ne sera présent à la phase finale de la CAN, Maroc 2021. C'est difficile d'imaginer un tel scénario mais le temps presse et les dirigeants de l'UFOA doivent rapidement trouver une solution pour permettre aux sélections cadettes de la Zone

de s'affronter comme leurs homologues des autres zones. Interrogé hier, après l'annonce faite par le président de la FSF, un responsable de la Fédération malienne de football (Fema-foot) a martelé qu'il s'attendait à ça, avant d'annoncer que le Mali va candidater dans les jours à venir, «si le ministère de la Jeunesse et des Sports donne son accord».

Pour mémoire, les cadets maliens sont en préparation depuis plusieurs semaines sous la houlette du sélectionneur national, Demba Mamadou Traoré, qui a sélectionné 30 joueurs pour la campagne. Selon le technicien, tous les joueurs retenus sont opérationnels et piaffent d'impatience d'en découdre avec leurs homologues de la zone.

D. B.
Source : L'ESSOR



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous pourriez, ce matin, entrer en confrontation avec un client ou l'un de vos collègues et cela pourrait affecter votre moral et votre motivation. Heureusement, cela sera de courte durée, car dans l'après-midi, la signature d'un contrat ou une proposition de collaboration pour un nouveau poste vous regonflera à bloc. Vous pourriez avoir la déception de constater que votre projet immobilier ne peut aboutir faute de financement suffisant. Toutefois, ne désespérez pas et appelez votre banque dans l'après-midi. Un arrangement pourrait être trouvé afin que vous puissiez signer votre contrat de vente.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Dans votre signe, une opposition solaire favorisera les prises de bec. Suite à un profond désaccord, vous pourriez essuyer les critiques d'un supérieur. Au lieu de vous taire, vous haussez le ton, ce qui envenimera la situation. Chaud devant...

Vos tracas financiers ? Que ces derniers soient grands ou petits, vous les garderez pour vous. En effet, d'une part, vous aurez le culte du secret autour de l'argent. D'autre part, vous aurez votre fierté. Pour vous, cette dernière n'a pas de prix...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Besogneux, vous vous attèlerez à votre travail sans vous poser la question de savoir si vous parviendrez à boucler vos dossiers. Cela sera pour vous, déjà une grosse perte de temps de rentrer dans ce genre de configuration. Vous serez performant.

Méfiez-vous, car avec Vénus dans votre signe, vous pourriez bien attraper le syndrome de la boulimie de consommation pour combler vos désarrois. Si vous souhaitez dépenser votre argent, réfléchissez au moins à investir dans des produits utiles.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

La vie vous propose de changer d'activité. Vous aimeriez trouver un poste qui favorise l'épanouissement et d'autres activités diversifiées. Un ami a la possibilité de vous donner de bons contacts ou de vous communiquer son expérience sur un secteur.

Votre véhicule et des charges liées à l'habitation, comme des factures importantes, peuvent tomber en simultané et réduire beaucoup votre budget. Un imprévu a la possibilité d'engager des frais qui tombent au mauvais moment. Un moment de stress est à prévoir.



Lion (22 juillet - 23 août)

Il pourrait aujourd'hui vous être proposé un déplacement professionnel voire une mutation qui pourrait perturber votre vie familiale. Ne vous emportez pas et demandez un entretien avec votre direction, elle saura entendre vos arguments.

Un différend pourrait vous opposer à un voisin ou un copropriétaire qui pourrait vous engager financièrement. Ne vous en faites pas, vous saurez rester maître de la situation et imposer vos conditions avec fermeté et diplomatie à la fois.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ami Vierge, si vous êtes à votre compte, vous pourrez ouvrir votre boutique ou magasin en retard. Du coup, en perdant des clients, votre chiffre d'affaires ne sera pas extraordinaire. Si vous êtes salarié, vous n'aurez pas les yeux en face des trous.

Avec l'argent, vous aurez une très mauvaise habitude : faire suivre vos comptes bancaires par votre partenaire. Ce dernier est plein de bonne volonté, mais ne comprend rien aux chiffres. Du coup, cela revient à dire que son action est presque inutile !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Uranus stimulera votre motivation. Toutefois, vos ambitions ne ressembleront plus à celles que vous aurez caressées par le passé. Cela ne sera plus de gloire dont vous rêvez, mais de donner un nouveau sens, plus stimulant, à votre vie professionnelle.

Dire que vous allez décrocher le jackpot serait enjoliver la réalité. Vous ne manquez pas d'argent, mais ce que vous gagnerez sera réinvesti aussitôt dans des achats pour votre maison. Vous ne pourrez pas vous dérober à ses dépenses, il y aura urgence.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Pour le moment, les astres vous font rechercher un poste plus diversifié. La routine professionnelle peut vous miner le moral et votre créativité ne s'exprime pas comme vous l'aimeriez. Soyez un peu patient et comparez les propositions qui arrivent.

Votre situation matérielle est stable à condition de faire attention. Les dépenses sont consacrées à des charges familiales et à des paiements obligatoires. Gardez votre trésorerie pour des achats inévitables réservés à la vie quotidienne ou à l'habitation.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Si vous êtes indépendant ou aspirez actuellement à créer votre entreprise, attendez-vous à ce que l'on tente de vous mettre des bâtons dans les roues aujourd'hui. Sachez toutefois que vous n'êtes pas seul et que vous pourrez compter sur le soutien d'amis ou associés. Un imprévu soudain pourrait bien déstabiliser votre situation financière et vous mettre en difficulté aujourd'hui. Appelez votre banque qui vous octroiera sans difficulté un délai ou un découvert autorisé le temps que vous rétablissiez l'équilibre de votre budget.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous refuserez aujourd'hui une offre de travail... Si vous êtes salarié, vous direz non à un accroissement de vos responsabilités. Ami Capricorne, votre attitude ressemblera fort à de la fainéantise ! Eh oui...

La planète Saturne va complètement brouiller les pistes... Votre ambition sera stoppée net ! En clair, vous allez vivoter du matin jusqu'au soir. Snif ! Votre formule mathématique du jour sera la suivante : petits besoins = petits revenus ! Eh oui...



Verseau (20 janvier - 19 février)

Le meilleur conseil de Jupiter sera de ne pas trop vous avancer, surtout si vous ne savez pas où vous mettez les pieds. Mieux vaudra peaufiner vos arguments et votre stratégie, pour que vos intentions ne se traduisent pas par un coup d'épée dans l'eau.

Il ne vous viendra même pas à l'esprit de nier que l'argent sera important pour vous. Peut-être que cela choquera certains, mais vous serez à l'aise avec ça. Pour autant, vous serez prudent dans vos placements et vous ne miserez pas gros sur ce projet.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les astres vous permettent de prendre un tournant important dans votre carrière. Une formation peut être en cours et vous ouvrir des perspectives. Mars en Cancer peut pourtant vous faire réfléchir et apporter des doutes sur votre nouvelle route prise.

Il faut fournir des efforts pour ne pas dépenser l'ensemble de votre budget. Vous pourriez craindre un léger découvert avant la fin du mois. Vénus en Taureau vous tente terriblement pour les achats liés aux loisirs ou aux invitations d'amis dans un restaurant.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous